RAPPORT des activités

2018

ARRTIMAGES prévention spécialisée

Sommaire

Edito …

Introduction
Le travail au quotidien,
Notre environnement,

1/ Montfermeil
Focus « rencontres Intergénérationnelles »

2/ Clichy-sous-Bois
Focus « Travail de Rue »

3/ Tremblay-En-France
Focus « Prise en charge des jeunes »

4/ Sevran
Focus « Activités : Golf, Natation »

Bilan de l'année 2018

Perspectives 2019

Edito

« Quand on est jeune, en théorie, tout est possible »
Louis Maurin / 20 décembre 2018 – Observatoire des inégalités

Alors que la société française a montré dernièrement des signes très inquiétants de fractures sociales - *depuis les mouvements de grève dans les établissements pénitentiaires, les occupations de lycées ou de facultés, du domaine public à Notre Dame des Landes, le champ de la psychiatrie, l'accueil des migrants et de leurs enfants, les mineurs isolés, les luttes contre les violences sexuelles et les nombreuse revendications et manifestations des « Gilets Jaunes »* - ces mouvements sociaux n'ont pas eu (ou très peu) d'impact sur les territoires.

En effet, les jeunes interrogés (ceux avec qui nous travaillons tous les jours) ont comparé ces mouvements aux « révoltes sociales de 2005 » durant lesquelles la société française n'a pas bougé et ils ne se sentent en retour, globalement pas concernés.

Ils essaient de faire au mieux avec leur quotidien et se sentent très loin de ces préoccupations des grandes villes.
En effet, leur quotidien est souvent marqué par un accès « assez » difficile à l'emploi, à la formation, au logement.
Cette précarité est renforcée par des situations individuelles qui révèlent très souvent un manque de qualification professionnelle.
Situation partagée par de nombreux jeunes qui subissent leur orientation scolaire.

Situation amplifiée en Seine-Saint-Denis, car les institutions, mêmes volontaires souffrent d'un manque de personnels pour faire vivre les activités qu'elles doivent mettre en œuvre.
Les établissements et services sociaux sont à la peine pour recruter et le nombre de postes vacants est important.

Les élus locaux partagent l'impression que la politique de la ville « est en panne » alors qu'elle avait soulevée d'immenses espoirs il y a 14 ans.
Les ministres et secrétaires d'Etat à la Ville se sont succédés, et puis ?
Nous avons coutume de dire que si les acteurs de terrains n'avaient pas été présents pour travailler au plus près des populations, la situation sociale des quartiers populaires déjà abimée aurait pu se dégrader plus.
Ce n'est pas faux, mais nous ne pouvons pas le vérifier dans l'absolu.

Même s'il subsiste çà et là des poches persistantes de pauvreté, les grands aménagements urbains organisés par l'ANRU ont largement permis d'enrayer la dégradation des territoires au plan du logement, des services de proximités et des axes routiers.
Le rapport de Jean Luis Borloo (présenté en avril 2018) prévoyait de soutenir les associations dont les structures de prévention spécialisée et les quartiers classés « politique de la ville ».

Il a**, de facto,** été enterré par la Présidence de la République et l'ensemble de son administration.

Alors que l'intervention doit être « massive » pour réduire les inégalités, elle est rabotée par des objectifs de mutualisation de moyens, des baisses de dotations importantes et des « logiques gestionnaires » de courte portée.

Alors qu'ils exécutent des missions de services publics pour les habitants des quartiers populaires qui peuvent cumuler plusieurs niveaux de difficultés, et dont le nombre ne parait pas aujourd'hui diminuer ; Aujourd'hui les établissements sociaux sont priés de rechercher d'autres modèles économiques pour assurer la pérennité de leurs interventions.
L'action sociale doit être performante, et l'investissement public rentable.

2018 a été une année riche d'actions pour les équipes de l'établissement et pour les jeunes.

Au plan de l'association, nous avons pu mettre en œuvre notre « référentiel de pratiques professionnelles ». Cette démarche permet de mettre de la cohérence dans les interventions et sert de référence « métiers » pour les salariés de notre association.
Nous avons lancé les travaux pour réaliser notre évaluation interne.
Cette démarche nous permet de nous conformer à nos obligations légales vis-à-vis de l'administration tutélaire ; et de travailler avec l'ensemble des services de l'association pour mettre à plat les fonctionnements.
Nous avons produit un « Livret d'accueil des salariés » qui sert de repère à l'intégration des nouveaux entrants et rappelle les obligations réciproques.
Et, nous avons engagé un axe de formation pour les équipes éducatives sur les compétences psychosociales.
Il s'agissait en cela de révéler les compétences que les jeunes peuvent mettre en œuvre pour réussir leurs projets d'insertion.
Nous mettons en pratique le fait que nous considérons les jeunes comme « ressources ».

Pour montrer « toute l'utilité sociale » de notre action sur les territoires, nous avons travaillé ces dernières années pour mettre de la cohérence dans nos interventions.
De la même façon, nous avons développé une veille sur les quartiers pour participer aux diagnostics de terrain et nous accompagnons les territoires dans la mise en œuvre des actions en direction des habitants.

Enfin, contrairement aux idées reçues, « Réussir, c'est faire ce qui nous rend heureux, et réussir c'est trouver sa voie ».
Et comment réussir, trouver sa voie lorsque l'on habite les quartiers populaires et que des freins « à priori » s'élèvent devant soi.
Des freins liés à l'accès à l'emploi, à la formation, aux droits les plus élémentaires que sont l'accès à la santé, l'éducation, les loisirs éducatifs / récréatifs et les vacances en famille.
Réussir, oui, mais comment ? Avec quels leviers ? Avec quels soutiens ?

Le travail des équipes de rues d'Arrimages permet de relier les jeunes vers les services de « droit commun ».

Faire société est quelque chose qui nous importe.
Et faire société dans les quartiers populaires passe bien souvent par un traitement social des questions de jeunesse.

Mais le traitement social des situations de jeunes qui sont en chemin vers une forme de marginalité, ou qui s'y trouve déjà doit être accompagné par des propositions de types économiques.
Et cela passe par l'accès à l'emploi, qui génère des droits sociaux, permet la solidarité entre les générations à travers les cotisations et la reconnaissance dans le regard de l'autre.

C'est là, l'importance de nos missions ;

Introduction

Arrimages est constituée de services de prévention spécialisée.
Les professionnels qui œuvrent au quotidien travaillent sur les communes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Sevran et Tremblay en France.

Les éducatrices / teurs qui composent les services forment le premier accueil des jeunes sur les territoires.

Il s'agit bien de comprendre les questions posées par les jeunes, de former des relais vers les services de droit commun, apporter des réponses possibles et permettre la « prise en charge ».

Cette démarche prend du temps.

Le travail au quotidien,

Le temps de travail hebdomadaire de l'Educateur en Prévention Spécialisée se répartit comme suit :

Ce tableau présente en substance le découpage

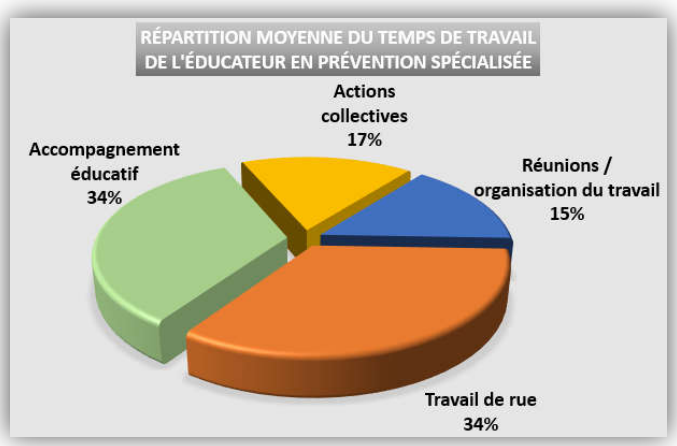

du temps du travail d'une éducatrice / teur de nos services.
Les 2 tiers du temps sont consacrés au travail de rue et à l'accompagnement éducatif.

C'est la mission confiée et pour laquelle nous œuvrons : « Etre dans la rue, … et prendre en charge les populations jeunes ».

Mais ce n'est pas tout.
Nous structurons le temps de travail dans l'objectif de planifier les actions qui composent la vie des équipes ; Et nous proposons un mode organisé du travail qui permet à chaque salarié d'être attentif au bon déroulement des missions.

La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif est une démarche qui fait l'objet d'une réflexion en équipe.
C'est le service qui est garant de cet accompagnement.
La situation des jeunes ne peut pas reposer sur les épaules de l'éducateur, elle doit être supportée par l'ensemble de l'équipe.
Chaque situation fait l'objet d'une synthèse.

Voici la structure d'organisation des équipes :

- **Les réunions d'équipes des mardis (9h30 – 13h)** assurées sur chacun des territoires par les chefs de service. Ces temps indispensables pour organiser les temps de présence sociale et les actions collectives permettent d'organiser l'activité et d'anticiper les besoins selon les nécessités de service.
  En 2018, la direction s'est substituée à la vacance des postes d'encadrement sur les équipes de Clichy et Tremblay, en assurant ces réunions jusqu'au deuxième semestre.

- **Les réunions cadres des mercredis (9h30 – 13h)** réunissent l'équipe de direction et les chefs de service. Ces réunions ont pour objectif d'apporter une vision globale et de structurer l'activité des services selon le partenariat, les difficultés rencontrées sur les territoires respectifs.

- **Les permanences d'accueil,** destinées à accueillir le public dans nos locaux respectifs et sont assurées au sein de chaque service sur 2 demi-journées fixes.

- **Le référentiel des pratiques des vendredis de semaine impaire (14h-17h)**, Il s'agit d'un travail transversal favorisant l'homogénéisation des pratiques sur l'ensemble des équipes et concourant à améliorer la qualité des accompagnements réalisés. Le référentiel de pratiques n'est pas un outil figé, il évolue avec le temps, avec le projet de service et la commande publique. Cet espace contraint le professionnel à questionner sa pratique, la manière dont il assure ses missions et sa mise en œuvre. Un professionnel par équipe est présent comme « porte-parole » pour témoigner de la pratique éducative mise en œuvre sur le territoire. Les travaux sont validés en équipe cadre.

- **L'espace d'analyse des pratiques professionnelles des jeudis (10h-12h30 ou 14h-16h30)** : les équipes éducatives bénéficient d'éclairages cliniques sur des situations individuelles apportées par les professionnels. Cet espace de réflexion animé par une psychologue permet de penser la pratique éducative au contact des publics accompagnés.

- **Les réunions institutionnelles du vendredi matin (9h30 – 12h),** Ces rendez-vous visent à informer l'ensemble de nos équipes, des principaux axes d'orientation définis dans le cadre de la gouvernance associative. Ces rencontres permettent aux équipes de se réunir pour aborder de manière transversale, les questions qui traversent l'institution à différents niveaux (programmation et mise en œuvre de la démarche d'évaluation interne et externe, plans d'amélioration, réflexion sur le secret professionnel et le secret partagé qui a donné lieu à 2 jours de formation par un juriste, les questions de posture professionnelle…).

Notre environnement,

Ce travail ne se réalise pas de façon isolée.
Les services de l'association Arrimages sont habilités par l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementés par le code de l'action sociale et des familles (art. L121-2).
Nous travaillons en coopération avec les services des collectivités territoriales sur lesquelles les équipes de l'Associations interviennent.
Nous nous situons au carrefour des interventions publiques en faveur de la jeunesse.

1-MONTFERMEIL

Contexte général d'intervention,

L'équipe de Montfermeil se compose de 5 postes éducatifs, complétés par un poste stagiaire dans le cadre de la formation qualifiante au métier d'éducateur spécialisé.

Encadrée par un chef de service, l'équipe assure les missions confiées par le Département. Disposant d'expériences en Protection de l'Enfance, les professionnels avaient ou ont obtenu une qualification au sein d'Arrimages. En effet, un des éducateurs a réussi, dans le cadre d'un financement personnel, sa VAE d'Educateur Spécialisé en décembre 2018. Un autre quant à lui, a obtenu son diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation financé par l'association.
La stabilité de l'équipe depuis plusieurs années, a permis, en outre, de consolider un partenariat déjà existant et de renforcer des collaborations auprès des établissements scolaires.

Reconnue et identifiée sur le terrain par les jeunes mais aussi par les différents partenaires, cette équipe se dote d'un savoir-faire en matière d'actions innovantes.

La qualité de notre intervention éducative sur ce territoire est nettement reconnue, notre pratique professionnelle est identifiée par les acteurs institutionnels, associatifs et politiques.

En 2017, l'équipe a réussi à « mettre le pied » dans le collège Picasso et a mené toute l'année 2018, une action éducative régulière.

L'élaboration du contrat d'objectifs avec la commune de Montfermeil permettra de formaliser des axes d'intervention dans un but commun, avec des modalités définies.
La finalisation de cette contractualisation triangulaire verra le jour en 2019, après de nombreuses séquences de travail en 2018 avec le service du Département et la municipalité.

Au quotidien…

L'équipe de Montfermeil s'efforce de développer une intervention publique renforcée dans les quartiers urbains en difficulté. Le « Grand Ensemble » et ses abords.

Notre approche se veut globale, en associant les dimensions urbaine, économique et sociale. Les domaines d'intervention de l'équipe de Montfermeil s'étendent sur les questions de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté, le cadre de vie des personnes que nous avons la charge d'accompagner et de soutenir dans leurs démarches.

Les différentes actions mises en œuvre ont pris la forme de temps de rencontres, d'ateliers, de séjours, de chantiers, de mise en emploi etc…. Les actions ont été concrètes et multiples pour répondre à toute typologie de demandes (individuelles et/ou collectives).

Elles ont été déterminées en fonction des besoins des personnes et accompagnées par ceux-ci pour permettre aux usagers d'être au cœur de ces actions. C'est également à partir de la présence sociale que nous avons pu construire nos projets.

La présence sociale,

Sans une présence sociale de proximité sur le terrain, l'équipe éducative ne pourrait mener d'actions éducatives. La vie sociale sur notre territoire étant complexe, il a été nécessaire d'organiser le travail permettant ainsi à l'équipe d'animer leur présence.

L'équipe éducative a été complètement investie sur la question de la présence sociale et de proximité. Pour affiner notre démarche, un planning de présence sociale a été élaboré nous permettant ainsi de réaliser en binôme, ces temps d'immersion sur le territoire du Grand Ensemble.

10 à 12 heures hebdomadaires

Travail de rue réalisé en moyenne

Ces temps de présence sociale ont été effectués selon les besoins repérés sur les différents ilots.

Nous avons pu arpenter les ilots suivants :

- Résidence Paul Langevin
- Résidence Paul Cézanne
- Résidence Berthe Morisot
- Résidence Corot
- Résidence des 3 chênes
- Résidence de la vallée des anges
- Collège Jean Jaurès
- Le marché
- Le Mac Donald

Ce travail dans la rue nous a permis de rencontrer les publics sur leurs lieux de vie, leurs espaces d'habitation pour maintenir et/ ou renforcer le lien social.

En 2018, l'équipe éducative a souvent été sollicitée par les partenaires institutionnels pour la mise en œuvre d'actions collectives. Le travail réalisé s'inscrit dans un partenariat consolidé où la qualité de nos interventions éducatives est clairement reconnue par les différents acteurs sociaux.

Comme l'année précédente, nous avons essayé d'être au plus près des populations jeunes et moins jeunes et des partenaires sur le territoire, en privilégiant certains ilots.

Ce travail d'équipe a permis de tenir une permanence sur le territoire toutes l'année, y compris sur des périodes souvent délaissées (Noël, samedis, périodes de vacances).
Nous avons pu observer des besoins importants à ces moments.
Beaucoup d'enfants et de parents ne participent pas aux actions des structures jeunesse de droit commun ou simplement du fait de ne pas pouvoir partir en vacances.

En parcourant l'espace public, nous avons pu nous tenir informés des évènements du quartier et parfois interagir avec des groupes de jeunes s'inscrivant dans des conduites délinquantes, évitant ainsi des rixes avec des jeunes d'autres territoires.

Avec régularité, nous avons proposé des actions collectives aux jeunes les plus fragiles, les plus éloignés des dispositifs de droit commun tout en cherchant à faire le relais avec les structures villes.

Cette démarche de proximité a été sans nul doute marquée en 2018, par notre présence aux abords du collège Jean Jaurès, à raison de trois fois par semaine en accord avec la direction de l'établissement scolaire.

A partir de notre local situé au cœur du territoire d'intervention, nous avons poursuivi l'instauration d'une permanence d'accueil.

Cette permanence a été et est un point de repère pour les jeunes et leurs familles.

Ils savent qu'ils peuvent y rencontrer des permanents avec des amplitudes horaires et jours définis.

Cette présence vient compléter au départ ses rencontres dans l'organisation de nos interventions individuelles ou collectives.
Dans la réalité, nous avons pu côtoyer bien plus de jeunes. Pour l'année à venir nous tenterons de tenir un registre en interne pour essayer de quantifier au plus près les « jeunes juste connus ».

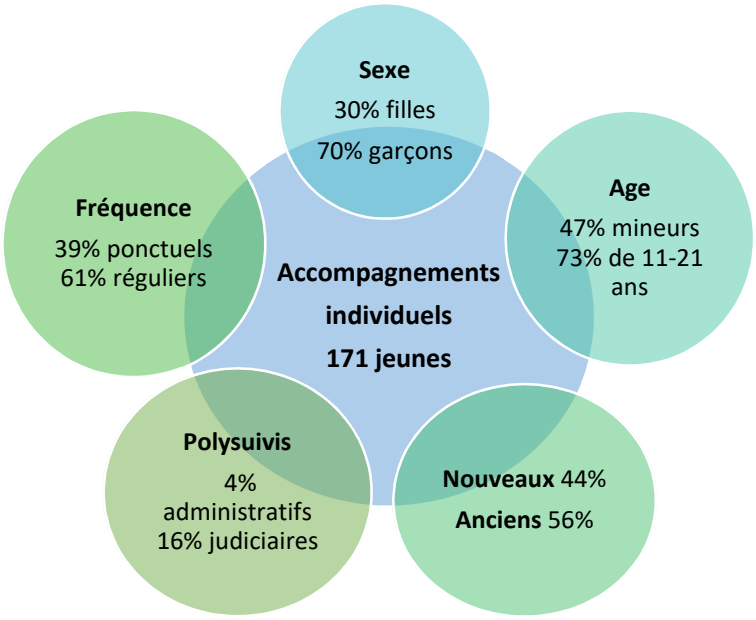

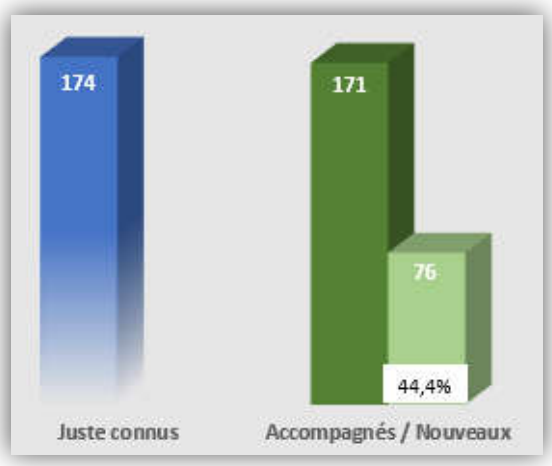

Nombre de jeunes connus / accompagnés individuellement

Le nombre de « jeunes juste connus » et le nombre de jeunes accompagnés sont similaires, mais ce dernier reflète un pourcentage élevé de situations nouvelles.
En effet, 44% des accompagnements sont nouveaux. Ce pourcentage est le témoin d'un renouvellement des publics pris en charge par l'équipe éducative.
La stabilité de l'équipe rend efficiente la prise en charge des jeunes, permettant un accompagnement global individualisé par un professionnel référent de la situation.

Le public auprès duquel nous intervenons majoritairement relève de la tranche d'âge des jeunes majeurs (18 à 21 ans) où 33% des accompagnements les concernent.
Un tiers des accompagnements sont réalisés auprès d'adolescents âgés de 14 à 17 ans. 20% des accompagnements sont honorés auprès des jeunes adultes.

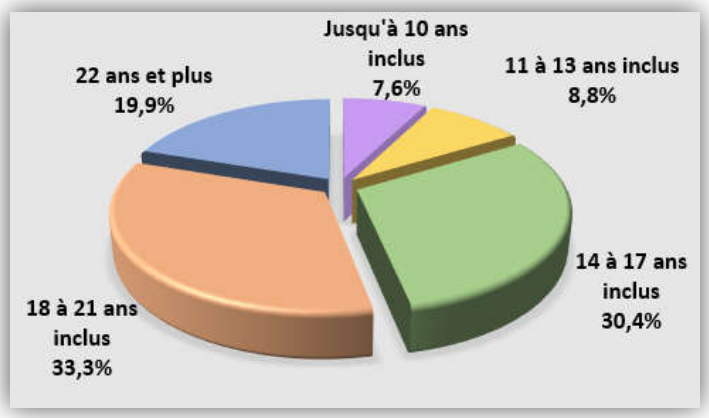

Répartition des jeunes accompagnés selon l'âge

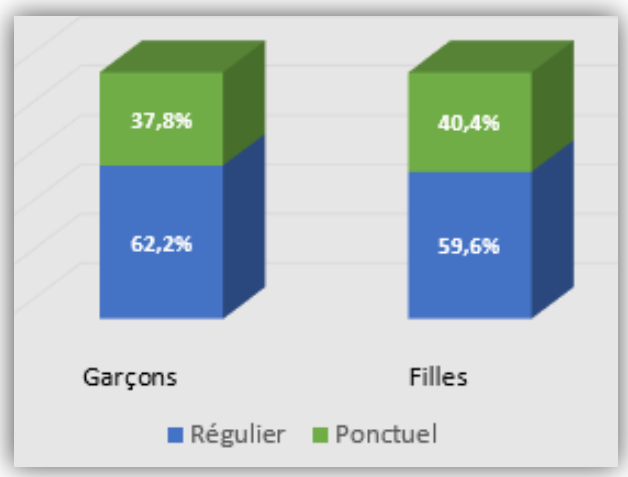

Fréquence d'accompagnement individuel selon le sexe

Les accompagnements individuels réalisés en direction du sexe masculin sont majoritaires, avec un taux de 70%. Cela représente 119 situations.
La répartition des accompagnements éducatifs menés auprès des filles est de l'ordre de 30%, avec 52 situations.

Sur les 171 accompagnements individuels réalisés, 61% relèvent d'une fréquence régulière alors que 39% relèvent d'une fréquence ponctuelle.
Les jeunes semblent s'inscrire davantage dans un suivi régulier, quel que soit leur sexe. En effet, la part des garçons faisant l'objet d'un accompagnement régulier dans le temps s'élève à 62%, alors que celle des filles s'élève à 60%.

Répartition de la fréquence d'accompagnement

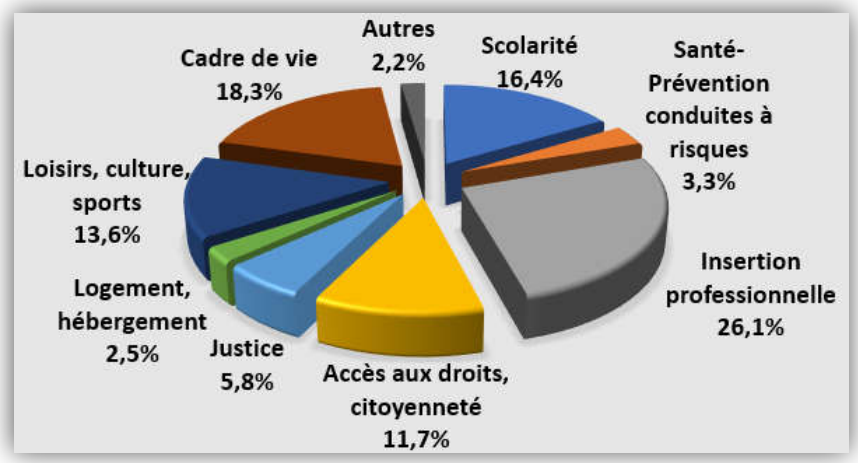

Répartition de la nature des accompagnements individuels

La nature des accompagnements reflète une variété importante. En effet, plus d'un quart des accompagnements individuels réalisés relèvent de l'insertion professionnelle, alors que 18% des accompagnements éducatifs représentent des actions d'amélioration du cadre de vie.

43,5% des jeunes ont été approchés dans le cadre de ce travail de rue qui favorise l'engagement du jeune dans une démarche d'accompagnement.
Ce graphique montre bien l'importance de la présence sociale (PS) sur les quartiers d'intervention.

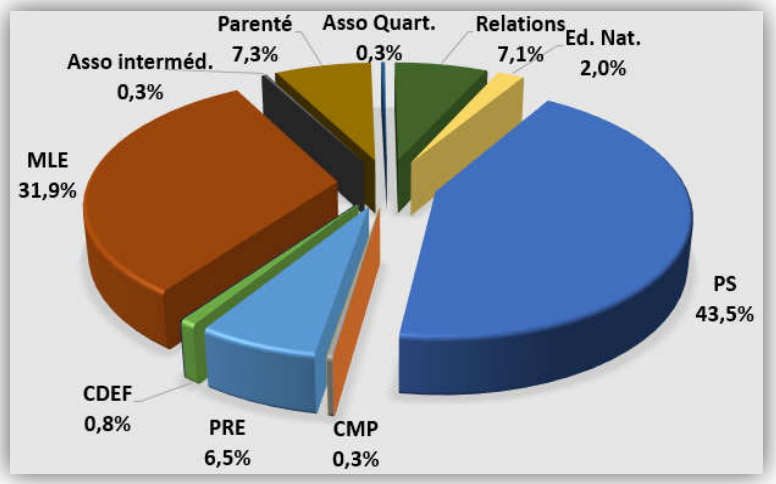

Origine de la rencontre

Le partenariat,

Pour travailler en partenariat, il faut nourrir l'existant et le consolider avec des actions qui répondent aux besoins du territoire.
L'équipe de Montfermeil a montré à travers la diversité des actions éducatives mises en œuvre, qu'elle s'inscrit dans une volonté de travail en réseau avec les différentes structures.
Entretenu depuis des années, ce partenariat devait faire l'objet d'une formalisation en 2018, dans le cadre du contrat d'objectifs.

Pour renforcer nos liens existants et créer de nouvelles rencontres. Pour mutualiser des moyens avec des partenaires ayant des objectifs en communs tels que les publics ou les missions.
Nous avons signé des conventions de coopération avec différentes structures.

La première l'a été avec « Grand Paris Grand Est », sur les questions d'insertion jeunes et adultes. Cela nous a permis de positionner des jeunes en rupture d'insertion sur le territoire qui poursuit sa mutation dans le cadre de la loi Borloo.
Nous avons également signé une charte de coopération avec les services du PRE dans le cadre de l'EPS. Cela nous a permis de traiter des situations de jeunes scolaires en difficulté avec leurs familles.
Avec le collège Picasso, dans le cadre des accords DSDEN / CD 93, nous avons initié une action au sein du collège à raison d'une fois par semaine, inscrivant certains élèves en concertation avec l'équipe pédagogique afin d'essayer d'être en lien avec les jeunes les plus fragiles à travers des jeux de société pour, entre autres, apprendre la cohésion et la coopération d'équipe.

Nous avons continué notre collaboration avec les services de PJJ et du SPIP, et participé aux différentes rencontres du GPSD.
Grâce à ce partenariat nous avons pu développer et construire différentes actions collectives sur des thématiques portant sur :

- Des questions de santé et d'éducation avec le collège Picasso, ou bien la mission métropolitaine des conduites à risques. De permettre à l'équipe éducative de s'inscrire sur des temps de formation avec Mr Basse Philippe représentant l'ARS ou le Contrat Local de Sante représenté par Mme Richard Eve de la ville de Montfermeil. Au sein du collège Picasso et en lien avec le service de PMI, nous avons pu rencontrer **8 classes de 3ème** sur les questions du sexisme et comment elle pouvait être perçus par les élèves, ou bien encore intervenir dans des classes de 4ème sur les relations filles/garçons. Ce n'est pas moins de 200 élèves que nous avons pu rencontrer sur des séances d'1h30 à chaque fois.

- Du développement local à l'amélioration du cadre de vie à travers des chantiers éducatifs et pédagogiques avec les bailleurs sociaux. De la création de jardin, en passant par la mise en place d'actions festives, ce n'est pas moins de **1500** personnes que nous avons rencontrées sans que l'on puisse inscrire ces personnes comme jeunes ou adultes connus.

- De l'insertion sur des actions d'emploi avec la mission local, cap jeunesse, le service des clauses d'insertion du Grand Paris et le conseil départemental à la rénovation de classe dans un collège de Pantin en lien avec la régie de quartier d'Aubervilliers et

l'entreprise intermédiaire Energie. Ces actions d'insertion ont pris la forme de forum emploi, de séjours, chantiers éducatifs, d'emploi pur sur des périodes de courte et moyenne durée afin de pouvoir permettre aux jeunes concernés de développer une confiance en soi.

- D'un rapprochement avec les services de la jeunesse de la ville de Montfermeil ou du Programme de réussite éducative en lien avec le service de la politique de la ville de Montfermeil. Ces rapprochements nous ont permis de mettre en place par exemple des stands d'animation tenus par le public de la prévention spécialisée autour de la fête de quartier, la semaine de la parentalité ou bien encore la fête du printemps. La mobilisation des jeunes à ces stands a permis la plupart du temps de permettre à ceux-ci d'autofinancer leurs séjours de rupture.

- Des questions d'insertion sociale avec le Service Social Départemental, où nous avons pu avoir des temps de coopération et de suivi communs pour essayer de résoudre des problématiques d'usager. De porter en commun un projet autour de 6 actions sur des rencontres intergénérationnelles avec différentes structures comme le CCAS, le centre de loisir jeunesse de la police nationale et les petits frères des pauvres.

Pour conclure, notre service a connu plusieurs temps forts à travers la mise en place et l'organisation de ces partenariats pour concrétiser ses actions collectives qui ne sont pas exhaustives. Le moment le plus intense est celui qui s'est opéré sur le second semestre 2018, où nous avons été à la rencontre de nos partenaires afin de commencer à rédiger nos contrats d'objectifs.

Ce travail s'est effectué en totale coordination avec l'équipe de direction et l'équipe éducative du service. Nous avons pu interviewer les différents partenaires et partager nos observations du territoire, nos moyens respectifs, mais surtout échanger sur nos envies de collaborations futures.

Nous avons rencontré 24 structures sur les 27 déterminées en lien avec le service de la politique de la ville et le conseil départemental représenté par le Bureau de la prévention territoriale et de la parentalité.

Les actions collectives,

Elles sont un outil, un support à une relation éducative. Elles favorisent la création et le maintien du lien social avec des jeunes ou des parents qui ont été ciblés préalablement soit dans le cadre des présences sociales de proximité, soit dans les liens avec les partenaires des structures publiques ou privées.

30 Actions collectives menées par l'équipe de Montfermeil

10 chantiers éducatifs,
1 chantier pédagogique,
4 séjours éducatifs et
15 actions « vie de quartier-développement local »

Elles permettent également de consolider des relations de travail avec les différents professionnels.

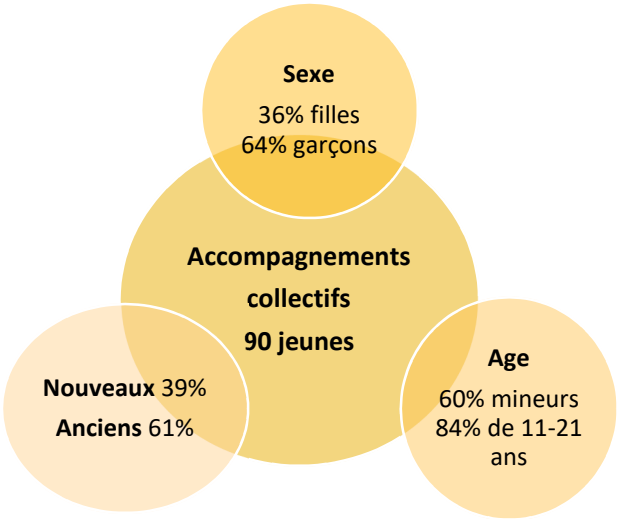

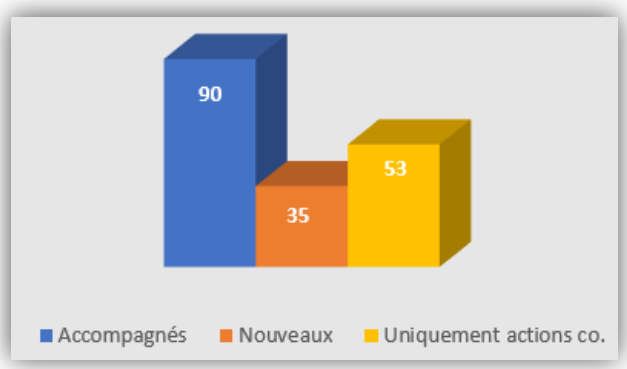

Nombre de jeunes accompagnés collectivement

Le nombre de situations concernées par des actions collectives s'élève à 90 jeunes, dont 35 accompagnements nouveaux. Le nombre de jeunes uniquement concernés par des actions collectives représentent 53 situations. Cela suppose que le nombre de situations engagées dans un suivi individuel bénéficiant d'actions collectives pour renforcer l'accompagnement et travailler les problématiques identifiées s'élève à 37 jeunes.

30% des jeunes accompagnés dans le cadre d'actions collectives sont des adolescents âgés de 14 à 17 ans. Les jeunes majeurs représentent quant à eux, plus de 27% des situations qui ont bénéficié d'actions collectives. Les pré-adolescents âgés de 11 à 13 ans sont aussi largement représentés avec une valeur avoisinant les 27%.

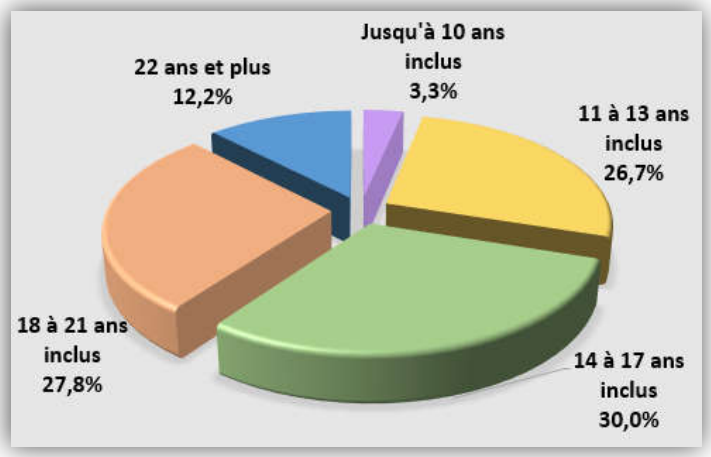

Répartition de jeunes accompagnés collectivement selon la tranche d'âge

L'année 2018, a été plus dense que l'année précédente. Nous avons réalisé plus d'une quarantaine d'actions collectives et comme l'année précédente avec le service de la Politique de la Ville de Montfermeil, les bailleurs, le Service Social Départemental et le CCAS. Ces actions ont été de réels temps forts, car nous avons pu, à travers cela, apprendre à connaitre nos institutions respectives mais plus important encore, apprendre à nous connaitre humainement par le travail commun.

Pour rappel, ces actions ont été portées par le service éducatif qui regroupe seulement 4 postes, 1 stagiaire jusqu'à début mai 2019 et 1 chef de service.

Avec le service de Politique de la Ville dans le cadre du développement local et de l'amélioration du cadre de vie, les actions collectives réalisées :

- Chantier éducatif Maurice Bacquet
- Fête de quartier
- M'ta ville
- Fête des voisins
- Fête de la musique
- Animation pied d'immeuble avec le service des sports
- Battle hip hop
- Forum des associations
- Défilé des cultures
- Spectacle de rue Lucien Noel
- Confection de goûter pour la semaine de la parentalité
- Création du jardin Berthe Morisot
- Concert à l'arboretum
- Chantier fresque place des marguerites
- Soirée loto
- Fête de la nature
- Artiste en scène

Avec les services de la Mission locale, Cap Jeunesse, le conseil départemental, le CLJ, les bailleurs, les structures d'insertion, la Fontaine aux images, 360° Sud :

- Sortie au Louvre
- Forum emploi mission locale
- Chantiers éducatif conseil départemental (6 semaines)
- Chantier éducatif I3F (1 semaine)
- Chantier éducatif Seine Saint Denis Habitat (2 semaines)
- Séjour Cap Jeunesse
- Atelier Push Car
- Sortie bateau mouche avec la Mission locale

- Sortie VTT, dans le cadre des VVV
- Chantier poulailler
- Chantier parquet au chapiteau (1 semaine)
- Chantier éducatif maison de l'habitat (1 semaine)
- Création de jardin zen sur le territoire de Clichy- sous-bois (5 demi-journées)
- Soirée d'ouverture du chapiteau
- Chantier Creuse (1 semaine)
    - Atelier de réparation de vélos

Avec le Service Social Départemental, le CCAS, les Petits Frères des Pauvres, centre de loisirs municipal, projet intergénérationnel :

- Chasse aux œufs de Pâques à Formigé
- 2 barbecues à la fontaine aux images
- 1 repas intergénérationnel
- 1 goûter intergénérationnel

Avec les établissements scolaires de l'Education Nationale, la mission métropolitaine des conduites à risque et la PMI :

- « Le JE dans le jeu » (1 fois par semaine hors vacances scolaires), collège Picasso
- Rencontre des classes de 3ème du collège Picasso, dans le cadre du projet sexisme (8 rencontres d'1h30)
- Rencontre des classes de 4ème du collège Picasso projet relations fille/garçons (8 rencontres)

En interne :

- Sortie VTT dans le cadre des VVV
- Sortie parc de la Courneuve
- Séjour à Réville
- Séjour en Ardèche
- Séjour Annecy
- Sortie Deauville
- Atelier diététique
- Sortie Astérix
- Sortie base de loisirs barbecue

Les perspectives d'actions sur l'année 2019 :
Comme l'année précédente, les actions collectives en cours de réflexion avec les différents partenaires ou en interne ne sont pas exhaustives et pourront varier en fonction de l'avancée des discussions tant avec les partenaires qu'avec l'équipe éducative par rapport aux objectifs de travail.

Avec les collèges :

- Avec le collège Picasso, nous allons poursuivre nos interventions dans les différentes classes autour des questions liées à la relation fille/garçons, ainsi que sur le projet sexisme avec la PMI.
- Avec le collège Jean Jaurès, nous avons amorcé une discussion pour expérimenter l'action le jeu dans le jeu et allons maintenir nos présences sociales aux abords du collège.

Avec les structures d'insertion : Mission Local/Grand Paris - Grand Est/Energie/Régie de quartier/Les Bailleurs

- Nous allons poursuivre la consolidation de la prise en charge des jeunes Garantie jeunes de la Mission Locale sous forme de stages et de chantiers éducatifs.

- Nous allons poursuivre notre collaboration avec les restos du cœur de Clichy en faveurs des Montfermeillois.

Avec la commune de Montfermeil :

Nous allons poursuivre notre présence sur les différentes actions portées par le service de la politique de la ville.

Avec le Service Social Départemental, le CCAS, les Petits Frères des Pauvres, le CLJ et la Mission Locale :

- Poursuivre les actions intergénérationnelles comme l'année précédente

105

Familles faisait partie de la file active de l'équipe de Montfermeil

56 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement éducatif pour aider les parents à occuper leur rôle en tant que « Premiers Educateurs ».
50% des familles accompagnées relèvent de situations nouvelles, ce qui montre l'accent mis sur le renouvellement des prises en charge.

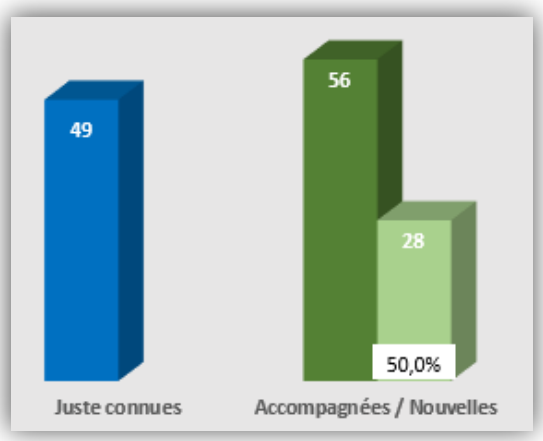

Nombre de familles juste connues / accompagnées individuellement

Projet « Rencontres intergénérationnelles »

L'année 2018 a été marquée par une action collective s'inscrivant dans le temps et mobilisant des jeunes, mais aussi d'autres publics sous le signe de la solidarité.
Co porté par l'équipe éducative de Montfermeil, ce projet a vu le jour fin 2017 et rencontre un vif succès en 2018, les principaux acteurs institutionnels ayant participé activement à la mise en œuvre de ce projet innovant répondant à plusieurs besoins identifiés sur le territoire.
Ce projet réunit plusieurs partenaires (SSD, CCAS, CLJ, Mission Locale…) et s'inscrit dans une fréquence régulière. En 2018, quatre actions ont été menées en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires autour d'un barbecue.
Chaque rencontre réunit une cinquantaine de personnes, dont une dizaine de jeunes positionnés par Arrimages. Cette action collective consiste à mettre en lien des jeunes et des personnes confrontées à l'isolement accompagnées par le CCAS et le SSD.
Sous le prisme de la solidarité, ces rencontres régulières ont permis à des jeunes d'être en lien avec des personnes qu'ils côtoient peu dans leur quotidien. Toutes les catégories d'âge étaient représentées puisque les jeunes positionnés par Arrimages assuraient le service et l'accueil auprès de publics précaires composés de parents et leurs enfants, mais aussi de personnes âgées isolées.
Ces actions relèvent aussi d'occasions pour positionner les jeunes dans une dynamique relationnelle favorisant une prise de contact « hors les murs » avec les professionnels et les institutions. Concernant les jeunes qui ont contribué à ces rencontres ont été mis en lien avec la Mission Locale pour un accompagnement.
Le 28 décembre dernier, ce projet avait tout son sens autour d'un repas festif dont le nombre de participants a avoisiné les 60 à 70 personnes.

2-CLICHY-SOUS-BOIS

Contexte général d'intervention,

Au 31 décembre 2018, l'équipe de Clichy-sous-Bois se compose de 5 postes éducatifs à temps plein, 1 poste vacant en long arrêt maladie et un poste non pourvu. Un stagiaire vient compléter cette équipe à partir de septembre pour renforcer les effectifs.

Encadrée par une cheffe de service recrutée en mars 2018, l'équipe est dotée de professionnels éducatifs assurant les missions confiées par le Département. Disposant d'expériences en Protection de l'Enfance, les professionnels avaient ou ont obtenu une qualification au sein d'Arrimages. En effet, une des professionnels a réussi sa VAE d'Educatrice Spécialisée en décembre 2018.

Des mouvements du personnel viennent impacter la dynamique de l'équipe et l'activité :

- 2 départs à l'initiative des salariés durant l'été
- 2 recrutements en septembre, en désaccord avec les valeurs associatives, les personnes ont été éconduites pendant leur période d'essai
- 2 recrutements en décembre.

Le recrutement des membres de l'équipe éducative a été long et difficile, pour diverses raisons :

- Entre janvier et novembre 2018, nous avons réceptionné 54 CV.
- 25 RDV ont été pris, mais les personnes ne sont pas venues et cela sans se désister.
- 16 candidats ne correspondaient pas au profil recherché (secrétariat, ingénierie mécanique...).
- 7 RDV ont été pris, mais non honorés.
- Pour 6 candidats, le domicile était trop éloigné du lieu de travail.

L'équipe est aujourd'hui en reconstruction, dans un élan de dynamisation apporté par le contrat d'objectifs. Cette formalisation tripartite répond à une commande publique permettant de fixer des axes de travail et des objectifs opérationnels.

Le socle : le contrat d'objectifs,

Le contrat d'objectifs avec la ville a été signé fin 2017. Sa mise en œuvre est effective depuis le premier semestre 2018. Des points réguliers sont faits avec les acteurs de la Politique de la Ville. Ces points tiennent informés les interlocuteurs et nous donnent la marge de manœuvre nécessaire pour réajuster quand cela est nécessaire.

Rappel des axes principaux qui tracent le chemin à effectuer pour les 5 années à venir :

1. SCOLARITÉ
2. SANTÉ
3. PROTECTION de l'ENFANCE / PREVENTION DÉLINQUANCE
4. INSERTION PROFESSIONNELLE
5. LOISIRS et VACANCES

Scolarité

Les jeunes concernés sont soit des « décrocheurs », c'est-à-dire qu'ils ne participent plus aux cours, ne se rendent plus à l'école et se retrouvent dans la rue ; soit ils ont le statut de « décrochés », c'est-à-dire qu'ils errent dans leur établissement sans se rendre en cours. Le travail autour de ce thème s'est de fait accentué cette année.

En conséquence, nous avons mis en place un travail partenarial conventionné avec le collège Louise Michel. Nous intervenons depuis octobre

2018, sur une activité de jeux au sein du collège. Nous travaillons le lien créé avec les jeunes connus et/ou accompagnés dans la rue ou ceux que nous rencontrons dans d'autres cadres scolaires. Au sein de cet atelier nous travaillons trois objectifs : le respect des règles du jeu, et plus symboliquement les règles du vivre ensemble, la gestion des émotions et la conscience de l'autre.

Pour prévenir le décrochage et l'échec scolaire, nous maintenons le travail de collaboration avec le service de la Réussite Educative, notre atelier « savoir être ».
Il nous a paru important de structurer davantage cet atelier en créant un questionnaire. Celui-ci nous permet d'observer un peu mieux si les jeunes rencontrés multiplient les facteurs des comportements à risque. Dans ce cas, nous les rencontrons et les accompagnons, dans le cadre de nos missions.
Nous positionnons les publics les plus en difficulté dans leur scolarité sur des actions collectives, type : séjours, actions socio-éducatives, chantiers.

Santé

Nous avons bien souvent constaté que les jeunes ne se préoccupent pas toujours de leur santé et que le contact entre le praticien médical et le jeune est perdu ou dilué. Nos objectifs sont donc de restaurer ce lien avec ces professionnels, de faire le point sur leur état de santé et de travailler la prévention des risques.

Pour mener à bien ces actions importantes, il nous a semblé opportun de former les équipes éducatives sur divers thèmes en lien avec le travail opérationnel.
L'équipe de Clichy Sous-Bois a été formée sur les compétences psychosociales des personnes accueillies. Cette formation donne une lecture davantage affinée aux éducateurs pour déceler les compétences cachées à développer chez les personnes, toujours dans l'objectif de prévenir des conduites à risques.

De même l'équipe a été formé aux règles de l'équilibre alimentaire par une diététicienne de la CPAM. Cette formation est l'occasion pour les éducateurs de concevoir le mieux possible les menus avec les jeunes lors d'un séjour. Cela leur offre l'opportunité de goûter de nouveaux aliments plus diversifiés et de faire peut–être davantage attention à leur équilibre alimentaire.
Certains membres de l'équipe de Clichy Sous-Bois participent à la recherche Action « Jeunes et réseaux sociaux », conduites par la MMPCR. Les jeunes sont nombreux à vivre à travers le monde virtuel, il est important d'y participer pour être au plus près de la réalité lors de notre accompagnement.
Ainsi, nous déployons avec les partenaires présents sur le territoire, de multiples ateliers auprès des publics concernés.

Nous avons étendu notre action sur les questions de santé avec une coopération CD 93 / PMI au sein des trois collèges de la ville. Cet atelier est co-animé avec les professionnels de santé en lien avec l'hôpital intercommunal.

Cet atelier a pour but d'échanger sur les relations filles–garçons, via les réseaux sociaux, les addictions, la sexualité.

Nous avons également participé à une « action coup de poing » du dépistage des infections et maladies sexuellement transmissibles. Pour ce faire, nous avons accompagné la mairie, le CRIPS, la mission locale, des membres des PMI, dans les

halls d'immeuble à la rencontre des groupes d'adolescents pour échanger sur la sexualité, et toutes questions s'y rapportant. Dans ce cadre, notre lieu de travail – notre local- a été utilisé pour y effectuer des TROD, dépistage immédiat du virus VIH, par des professionnels de santé.

Nous utilisons également comme médiation éducative nos chantiers éducatifs pour que les jeunes puissent, en amont du démarrage du chantier, effectuer un bilan de santé complet.

Protection de l'Enfance / Prévention de la délinquance

Certains jeunes que nous suivons, sont des mineurs suivis par la P.J.J. Dans ce cas, nous travaillons en lien avec leurs éducateurs référents. Il arrive que des jeunes, majeurs ou mineurs, et parfois leur famille, nous sollicitent pour se présenter à une audience. Il est alors important d'expliquer aux services de justice le contexte dans lequel le jeune évolue. Les magistrats rencontrés jusqu'alors approuvent et encouragent cette démarche.

Nous sommes amenés à rencontrer l'un des juges attachés au territoire de Clichy Sous-Bois sur des situations plus spécifiques. Nous participons également au CLSPD, GPSD, groupe de prévention et de suivi de la délinquance. Nous accompagnons en « partenariat » certains jeunes dans le cadre du GPSD, avec le service de la ville service prévention sécurité et tranquillité publiques.

Nous travaillons également avec la Maison de la Justice et du Droit, espace intermédiaire à la justice. En effet, cela permet à un jeune de comprendre ses droits et ses obligations lorsqu'il en a besoin ou qu'il est face, plus simplement, à un questionnement ou un rappel à la loi.
Nous participons également à la cellule de veille de la ville.

Insertion professionnelle

Le champ de l'insertion professionnelle est très vaste. En effet, les partenaires à Clichy Sous-Bois sont très nombreux. Nous travaillons avec plusieurs associations et institutions en partenariat conventionnés ou non.

- **Grand Paris Grand Est**

Le travail d'insertion professionnelle s'effectue en grande partie avec un acteur phare : la mission locale. Depuis septembre 2018, Arrimages a établi une convention partenariale avec la communauté d'agglomération Grand Paris Grand Est, Pôle insertion professionnelle, Mission locale. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration et régulièrement sur des co-suivis, en lien avec les associations intermédiaires de la communauté d'agglomération, mais aussi d'état tel Pôle Emploi. Nous positionnons par exemple des jeunes majeurs, ne désirant ni s'inscrire au pôle emploi ni à la mission locale, sur les clauses d'insertion de l'association intermédiaire DEFI, gérée par la Communauté d'Agglomération.

Nous travaillons aussi de manière tri partite : nous inscrivons un jeune accompagné par notre service, à la mission locale qui le positionne à son tour sur les clauses d'insertion avec lesquelles nous travaillons. Un « réseautage » se met en place autour et pour le jeune. En règle générale, il ne tarde pas à s'insérer professionnellement. Ceci se fait bien entendu en fonction des individualités, des profils et des motivations.
Arrimages a participé cette année à la soirée forum de l'emploi mise en œuvre par le Grand Paris Grand Est et le service des solidarités de la ville.

Le travail avec les services de la ville est tout aussi important. Le Point Information Jeunesse est incontournable lorsque nous accompagnons individuellement des jeunes dans ce cadre.

- **Chantiers éducatifs**

Nous développons des activités de chantiers éducatifs qui ont plusieurs finalités : aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif.
Nous travaillons essentiellement sur le plateau de Clichy, avec les partenaires de l'habitat : I3F, Seine Saint Denis habitat, Toit et joie, Batiger (ex-Soval). La Mairie de Clichy Sous-Bois, la Fontaine aux Images. Cette année nous avons effectué 7 chantiers éducatifs allant de la réhabilitation à de la construction. Ce sont des contrats de courte durée.

Les chantiers éducatifs concernent un public âgé de 18 ans à 25 ans. Les jeunes sont accompagnés par Arrimages. Ils sont, en général, en rupture et/ou en risque de marginalisation. La démarche éducative dans laquelle ils s'insèrent, les aident à se sortir de l'isolement en les incitant à s'inscrire dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle, par le biais d'un accompagnement éducatif. 14 jeunes ont travaillé sur ces chantiers.

Les chantiers éducatifs n'ont pas à priori d'objectif d'insertion économique. Nous aidons les jeunes à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leurs motivations à effectuer un travail ; à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe ; à leur donner une première expérience professionnelle, vivre la réalité du monde du travail.

- **Les chantiers pédagogiques**

Dans la même veine, nous organisons avec certains bailleurs du Haut Clichy des chantiers à visée pédagogique. Ils concernent un public de jeunes mineurs. En général, il s'agit de peindre des fresques, nettoyer des jardins des immeubles. La portée éducative est encourageante : en participant à des travaux liés à un intérêt collectif les jeunes détériorent moins leur habitat. Ces chantiers, créent aussi des liens sociaux, institutionnels et partenariaux. Cette année deux chantiers pédagogiques ont été réalisés. La tranche d'âge des jeunes allait de 10 à 15 ans. 9 jeunes ont participé aux deux chantiers.

L'aide à l'insertion passe aussi par les actions menées en collectif.

Actions collectives, loisirs et séjours

- **Les séjours**

L'équipe de Clichy a organisé deux séjours éducatifs cette année :

- 1 Séjour à Saint Jean de Monts – 7 garçons mineurs
- 1 Séjour à Granville – 6 filles mineures

Nous avons séparé les garçons et les filles en tenant compte de la complexité que peut générer cette cohabitation.
La première raison est en lien avec l'un de nos ateliers avec la PMI et les collèges. Nous intervenons en effet, dans les classes de collège pour évoquer les sujets divers qui entourent la relation fille-garçon et plus précisément la sexualité au sens large. Par le biais de cet atelier, mais aussi de manière transversale, nous travaillons la question de la sexualité. Nous

constatons qu'il est difficile pour ces jeunes, filles ou garçons, de prendre la parole à ce sujet.
Les jeunes ont peu ou prou d'intimité dans leur environnement, quand on sait que la plupart du temps, ces jeunes partagent une chambre ou le salon avec leur fratrie/parents. S'exprimer à ce sujet devant des tiers, relève souvent de l'impossible.
Pourtant, parler d'intimité, de sexe, de sexualité, de relation amoureuse, se fait. Cet échange existe entre un jeune et un éducateur(rice) ; entre une jeune et une éducatrice.
Mais il existe souvent en dehors du territoire, lorsque les jeunes s'éloignent physiquement du quartier. Cet échange se fait aussi lorsqu'ils sont du même sexe. Il est très rare d'entendre une fille parler de son intimité devant un garçon.
C'est dans ce cadre des séjours qu'il y a une non mixité pour permettre à la parole de circuler librement.
Par ailleurs, nous nous attachons à développer des activités mixtes sur le territoire.

- **Les actions socio-éducatives**

L'accès aux loisirs est une préoccupation notable auprès des jeunes. Il existe un service jeunesse au sein de la ville, ainsi que deux centres sociaux dont un particulièrement fourni en propositions d'activités collectives adressés aux jeunes et aux familles. La ville de Clichy Sous-Bois est également dotée d'un centre sportif. Nombreux sont les jeunes à s'intégrer dans le tissu associatif sportif et de loisirs de la ville. Mais les jeunes que nous côtoyons souhaitent participer avec nous à des sorties variées, parfois « consuméristes », car c'est un des moyens de pouvoir entrer en contact avec les jeunes très éloignés des institutions. Ces derniers refusant bien souvent une activité dite plus traditionnelle, comme le cinéma par exemple. Dès que cela est possible, nous les encourageons à être acteurs de leurs loisirs, en les inscrivant dans une dynamique de projet lorsque cela s'y prête.

22

Actions collectives menées par l'équipe de Clichy-sous-Bois

10 chantiers éducatifs,
2 chantiers pédagogiques,
2 séjours éducatifs et
8 actions « vie de quartier-développement local »

S'ajoutent à ces actions collectives :
12 sorties organisées
1 séjour famille en partenariat
1 accompagnement à caractère professionnel
3 ateliers en partenariat
1 action d'accompagnement d'un groupe de jeunes adultes dans le cadre de leur insertion professionnelle

Nous avons démarré en septembre dernier, un travail en collectif avec la Régie de Quartier et la mairie de Clichy-Sous-Bois. Cette action vise à améliorer le cadre de vie des habitants. Nous encadrons un groupe dit « ouvert » dans le jardin partagé du quartier du Chêne Pointu.

La crise de l'intégration sociale et culturelle se manifeste depuis plusieurs décennies par une montée des processus d'exclusion.
Face à ces logiques d'exclusion qui font basculer dans la dépendance des publics de plus en plus nombreux et divers, le jardinage familial ou collectif s'avère être un support particulièrement intéressant de développement socio-éducatif et de lutte contre l'exclusion.

Dans le cadre du travail effectué auprès des enfants et de certaines familles, nous développons un travail éducatif et social au sein de ce jardin partagé. Le fait de travailler la terre remémore des souvenirs, des histoires et permet d'en créer de nouvelles avec les enfants.
Cette action permet un travail d'ancrage des jeunes dans leur quotidien. Leur implication dans un projet de jardinage collectif leur permet de mieux appréhender leur environnement, d'y être plus attentifs et soucieux, sans parler des évocations, des histoires qui s'échangent au cours de ces temps partagés.

L'accent a été mis aussi cette année, sur le développement local et social.
Ainsi, 8 actions consacrées à l'animation éducative et sociale ont été réalisées. Elles visent à favoriser la participation des habitants à la vie sociale de leur quartier et à en améliorer le cadre de vie.
La participation des éducateurs à la vie évènementielle du quartier leur permet de renforcer le travail en réseau et les relations avec les habitants. Les actions collectives ont pour finalité la production de lien social et normalement de fait, intergénérationnel.

Les principaux temps forts, outre les fêtes de quartier et de la ville, ont été les suivants :

L'accueil un groupe d'étudiants allemands en formation travail social. Certains membres de l'équipe ont ainsi pu les emmener à rencontrer les jeunes des quartiers. Suite à cela, la fondation organisatrice a proposé à ce qu'Arrimages et un groupe avec lequel nous travaillons rencontrent les ministres franco-allemands aux affaires européennes, Mme Loiseau et Monsieur Roth. Cet entretien fut très riche pour les jeunes. Ils ont pris la parole et se sont exprimés sur leur vision de notre territoire européen, à leur échelle. Ils ont pris conscience de s'inscrire dans une démarche citoyenne de grande ampleur.

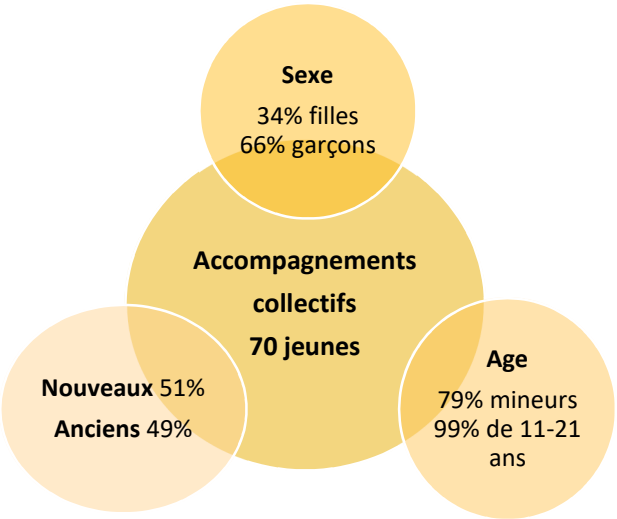

La présence sociale,

Les membres de l'équipe sont affectés sur des secteurs d'intervention préférentiels. Cette sectorisation de l'action éducative se justifie par la nécessité d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Le travail relationnel « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. C'est la permanence de la présence qui, en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, le désir d'agir pour lui-même.

C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée. La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions.

Sur le quartier du Haut Clichy, grâce au programme de rénovation urbaine la dynamique de travail n'est plus la même qu'il y a quelques années. La présence de nombreuses institutions (Pôle Emploi, Communauté d'Agglomération, Centre Social, Mission Locale, EPFIF, etc…) rend, en journée, le quartier plus sécurisé pour les habitants. Des points de deal et de squats en pied d'immeuble existent toujours mais, globalement la présence sociale est moins intense qu'auparavant.

Avec ce changement de paysage, nous constatons en réalité un déplacement des jeunes. Ils ne se rencontrent plus vraiment au pied des habitations. Ils sont davantage dans les étages ou dans les sous-sols, espaces qui impliquent une forme de limite à notre intervention, du moins un paradoxe. Nous travaillons dans la RUE, pas dans les espaces privatifs à priori.
Le travail est donc un peu plus restreint sur le Haut, tandis qu'il s'intensifie sur le secteur de Bois du Temple, bastion encore peu touché par le programme de rénovation urbaine et celui du Chêne Pointu.

Cette année, les présences sociales font l'objet de programmation au même titre que la permanence d'accueil au local qui est assurée à un rythme hebdomadaire. Nous accueillons dans notre local, à des plages horaires spécifiques, les jeunes. Cette présence régulière et cet accueil facilitent la venue des usagers, sachant qu'ils n'ont pas besoin de prendre rendez-vous pour venir nous trouver. Cela facilite le contact.
Nous avons poursuivi, comme l'année dernière, les temps de présence sociale aux abords de chaque collège. Les jours et les heures sont réguliers. Ils donnent un repère aux jeunes qui nous sollicitent bien souvent de manière informelle sur diverses problématiques qui sont traitées ultérieurement.

5 à 15 heures hebdomadaires

Présence sociale assurée, tout quartier confondu

Le travail de rue dépend des phénomènes météorologiques et des aléas de la vie du quartier

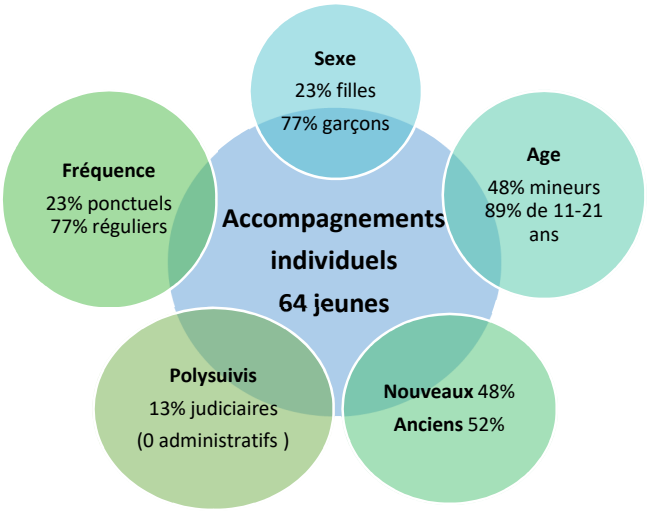

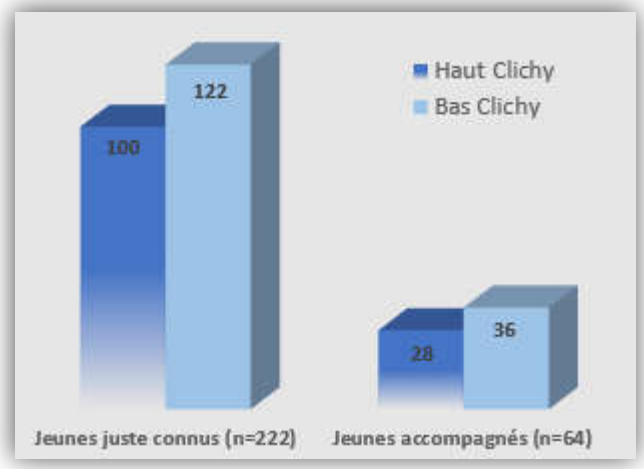

Nombre de jeunes connus / accompagnés individuellement selon le quartier d'intervention

Le nombre de jeunes connus par l'équipe clichoise s'élève à 222 sur les 2 quartiers confondus.
Les situations issues du Bas Clichy sont plus nombreuses, tant en terme de jeunes connus qu'en terme de jeunes accompagnés.
La part des jeunes ayant bénéficié en 2018 d'un accompagnement représente 29%.

Le nombre d'accompagnements s'élève à 64 jeunes. 48% d'entre eux relèvent de situations nouvelles qui témoignent du renouvellement des publics. Ce renouvellement ne va pas forcément de pair avec une fréquence régulière de suivi.

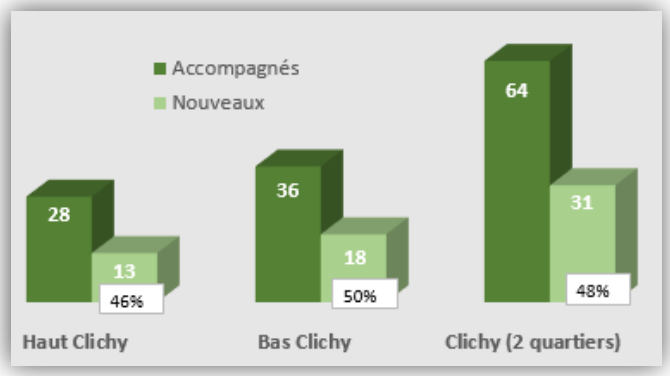

Nombre de jeunes accompagnés individuellement / nouveaux accompagnements

Le public,

Parmi le public que nous rencontrons, il y a une partie des jeunes qui sont déjà relativement autonomes. Ils connaissent les éducateurs et passent souvent ou occasionnellement au local pour solliciter un coup de main, une recherche d'information ou un conseil. Bien souvent, nous avons constaté qu'ils arrivent à se débrouiller seuls pour effectuer les démarches.

C'est peut-être l'une des raisons qui expliquerait que l'accompagnement individuel est différent à Clichy Sous-Bois.

Il y a aussi des jeunes qui nous interpellent de façon inattendue, après avoir été un temps dans l'évitement ou hostiles avec les éducateurs.

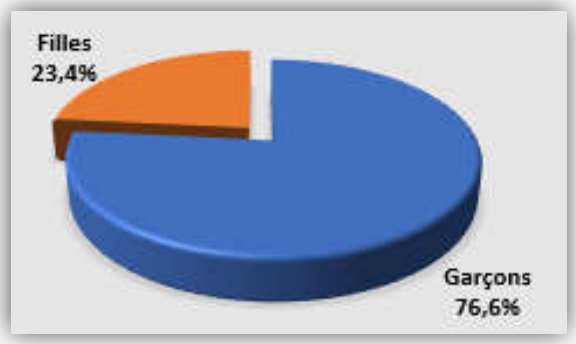

Répartition des jeunes accompagnés selon le sexe
2 quartiers confondus

Alors que la proportion féminine est faiblement représentée à hauteur de 23%, la proportion masculine totalise quant à elle, plus de 76% des accompagnements mis en œuvre.

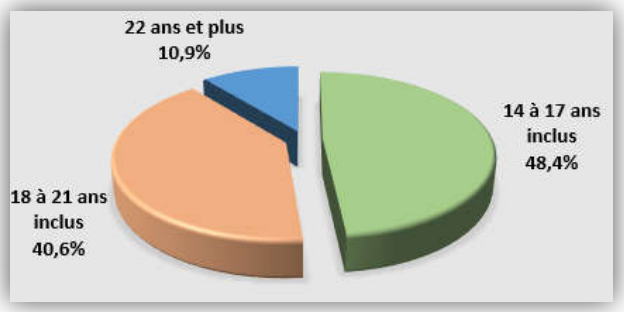

Répartition des jeunes accompagnés selon l'âge
2 quartiers confondus

La proportion des adolescents de 14 à 17 ans est largement représentée avoisinant les 48%. L'autre proportion importante s'élevant à 41% concerne les jeunes majeurs âgés de 18 à 21 ans. Ces 2 publics totalisent à eux seuls, 89% des accompagnements réalisés.

Plus de 76% des accompagnements mis en œuvre relèvent d'une fréquence régulière, alors que les accompagnements ponctuels représentent moins d'un quart.

Ces données traduisent un suivi éducatif dans lequel le jeune s'engage.

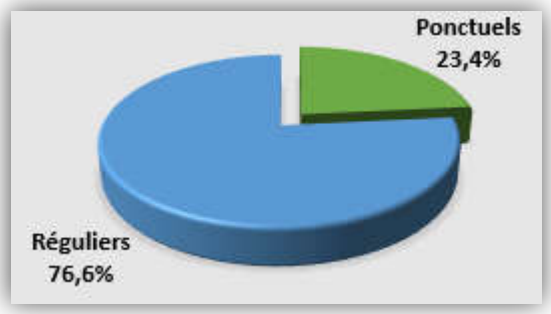

Répartition de la fréquence d'accompagnement
2 quartiers confondus

Dans l'ensemble, les jeunes que nous rencontrons se mobilisent par à-coups, alternant des périodes de forte mobilisation avec des périodes de relâchement et de lassitude. Faute de résultats, certains jeunes ont le sentiment d'être exclus. Ils se sentent discriminés et réinvestissent leur énergie ailleurs, parfois dans des petits trafics.

Les attentes des jeunes sont très diverses. Certains souhaitent en priorité qu'on les aide à se mobiliser dans une perspective d'action. D'autres ont davantage besoin d'un espace transitionnel où ils peuvent exprimer leur mal-être et leur découragement, parfois leur rage.

Une majorité de jeunes sont néanmoins en demande de réponses concrètes concernant l'emploi, la formation, le logement, la justice…
La plupart des jeunes que nous accompagnons ont peu de qualifications, sortis précocement et sans diplôme du système scolaire. Ils refusent souvent l'idée de s'inscrire dans une formation et demandent avant tout à pouvoir travailler pour gagner de l'argent. Beaucoup ont du mal à comprendre les règles et les procédures à suivre dans leurs recherches.
Ils éprouvent des difficultés pour s'exprimer et peuvent se sentir vite déstabilisés dans les situations de face à face avec un interlocuteur. Cela donne alors le sentiment au jeune de « se faire balader ou mener en bateau ».
Problèmes administratifs : Cette problématique n'est pas des moindres, car elle peut à elle seule empêcher l'accès aux droits communs. Nous proposons aux jeunes de façon quasi systématique un accompagnement physique vers les administrations concernées par leur problématique, ou une aide au tri, classement et remplissage des différents formulaires et papiers qu'ils sont amenés à fournir (CAF, pôle emploi, sécurité sociale...). Peu de jeunes déclinent cette proposition.

La relation aux familles,

Le soutien aux parents est transversal à l'action éducative et consiste en tout premier lieu, à reconnaitre ceux-ci dans leur position de responsables qui décident et qui autorisent.

Les éducateurs contactent autant que possible les parents et sollicitent leur avis quand ils entreprennent des démarches avec un jeune. Ils veillent également à ce qu'ils soient reconnus dans leur rôle de parents dans les structures socio-éducatives, quand bien même ils sont défaillants.
Mais dans la pratique, bien souvent, le travail avec les familles est difficile à Clichy Sous-Bois. C'est aussi la raison pour laquelle nous accompagnons peu de familles. Nous pouvons, dans certaines situations, éprouver de grandes difficultés à obtenir une adhésion sincère et forte des parents auprès desquels nous sommes intervenus ; ceci, pour des raisons que nous connaissons : histoire personnelle difficile, angoisse face à la précarité économique, relations conjugales conflictuelles...

De ce fait, nous intensifions également le travail en partenariat (CCAS, CAF, AS de secteurs, service tranquillité public) autour de ces familles en difficulté, dont les problèmes de comportement de leurs enfants vont souvent de pair avec d'autres maux. Un maillage permet à certaines familles de reprendre pied et de ne plus se sentir démunies par rapport à ces problèmes éducatifs.
Enfin, l'équipe s'inscrit dans une démarche d'accès aux vacances pour les familles. Nous travaillons en collaboration avec plusieurs partenaires intercommunaux : Service des assistantes sociales

de secteur de Montfermeil, Centres Sociaux de l'orange bleu et de la Dhuys, CAF de Clichy Sous-Bois et Montfermeil.
Cette année, une famille a bénéficié de ce dispositif afin de pouvoir partir en famille, pour la première fois et à moindre frais.

Le nombre de familles connues de nos éducateurs est largement supérieur aux familles accompagnées, ce qui traduit qu'elles s'inscrivent plutôt dans des « coups de pouce ponctuels ».
Le travail avec les familles se concentre surtout sur le Haut Clichy, avec 32 familles connues par l'équipe et 11 familles accompagnées.

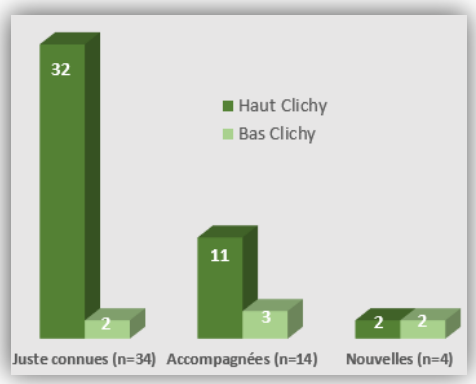

Nombre de familles juste connues / accompagnées individuellement

Avec les familles, la nature des accompagnements est variée même si 19% des accompagnements concernent les questions de scolarité, principale source d'inquiétude pour les parents. Les problématiques relatives à la santé et à l'insertion professionnelle totalisent respectivement 15,4%.

Ces données peuvent refléter un miroir quant à la nature des accompagnements. Il serait réducteur d'affirmer que les problématiques des familles se répercutent aussi chez leurs enfants. Sans entrer dans la théorie du déterminisme, ce sont surtout des difficultés globales rencontrées par les populations de nos territoires.

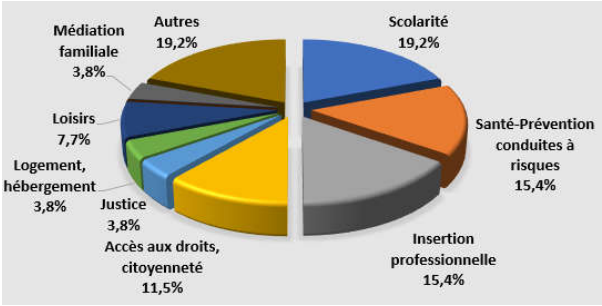

Répartition de la nature des accompagnements familles

Nos partenaires pour agir,

Le travail partenarial est essentiel en prévention spécialisée. Nous essayons de créer un maillage et un travail transversal pour un meilleur accompagnement. Nos modes d'échanges et de traçabilité sont très variables et riches.

Les modes d'échanges :

- Invitation des partenaires et participation des équipes éducatives à des réunions de travail
- Travail de coordination
- Travail d'information sur la prévention spécialisée
- Travail de collaboration
- Sollicitations partenariales : forum, colloques, formations
- Accès aux droits communs
- Démarches d'accompagnement individualisé vers un partenariat spécifique et/ou démarches d'accompagnement collectif (Développement Social Local, chantiers éducatifs, sorties éducatives).
- Interviews /médias
- Rencontre du public, des habitants, des commerçants, des institutionnels, des élus...

La traçabilité :

- Compte rendu institutionnel
- Emargements, prises de notes, attestations de présence

- Communications téléphoniques, mails
- Visite au local
- Documentations, travaux de restitution
- Déplacements, frais kilométriques, planification des rendez-vous
- Fiches projets-Bilan
- Factures, Internet, messagerie des téléphones mobiles et répondeur sur le téléphone fixe, invitations...

Perspectives de travail,

En lien avec les axes du contrat d'objectifs, nous accentuerons l'année prochaine les points de travail suivants :

- **Scolarité**
  - Développer les chantiers pédagogiques (jeunes – de 16 ans) tout en maintenant nos chantiers éducatifs
  - Créer si possible un partenariat avec la Bib pour développer une bibliothèque de rue aux pieds des halls d'immeubles ?
  - Partenariat avec le lycée A. Nobel
- **Santé**
  - Recherche d'action de prévention des conduites à risques maintenue tout au long de 2019
  - Partenariat PMI/CES/Arrimages maintenu en 2019
  - Développer les axes prévention santé sur la nutrition, la prévention des IST/MST, la prévention des conduites à risques (chicha, etc)
- **Protection de l'enfance / Justice / Prévention délinquance**
  - Participer aux RPP-RASED si nécessaire
  - Développer le partenariat avec l'ASE
  - Poursuivre le travail commun avec la PJJ
- **Insertion professionnelle**
  - Se réinscrire dans le partenariat clause d'insertion pour un meilleur suivi des jeunes accompagnés
  - Etudier les lieux de chantiers éventuels avec la DIVAQ / service mairie
- **Culture / Loisirs**
  - Favoriser les sorties avec Espace 93 et partenaires locaux
  - Favoriser le travail de collaboration avec la Maison de la Jeunesse (séjours ?)
  - Développer le tremplin vers les associations sportives (VVV actions sportives…)
- **Vacances**
  - Continuer le travail d'espaces vacances avec partenaires locaux pour les familles
  - Favoriser les séjours éducatifs
- **Mixité de genre**
  - Développer les sorties culturelles mixtes conformément à la demande du Département

Le travail de rue est un des fondements de notre métier en prévention spécialisée. C'est un outil primordial qui nous permet d'aller vers et à la rencontre de jeunes et d'adultes présents sur nos territoires d'intervention. Nous arpentons, nous investissons la rue de façon régulière et progressive sans être intrusif ou s'imposer aux groupes de jeunes.

Sur le quartier du Chêne Pointu, c'est de cette manière que nous nous appuyons pour intervenir auprès des jeunes les plus éloignés des institutions de droits communs et des jeunes, adultes présents sur le territoire.

Nous accompagnons la génération des « petits frères » d'autres jeunes que nous suivons ou avons accompagnés ou connus sur le territoire. Notre ancrage sur le territoire nous laisse place à une forme de légitimité du fait d'être visible, accessible, disponible et à l'écoute auprès du public ciblé.

Pourtant nous repérons que ce travail de longue haleine peut être fragile du fait du mouvement sur le quartier du Chêne Pointu.
En effet, le plan de sauvegarde et les changements de paysage à venir sur le territoire sont attendus et espérés par les jeunes et les habitants du quartier. Néanmoins, toute cette mouvance intense sur le quartier vient changer le rythme et les repères instituant le quartier. La présence de nombreux adultes et institutions sur le territoire rend les jeunes plus méfiants ; les travaux du tramway, la construction et la fermeture de certains commerces poussent les jeunes à changer leurs manières de s'inscrire sur le territoire. Cela a des répercussions sur notre travail de rue et le lien que nous tentons de maintenir avec les jeunes. Nous devons maintenir une continuité dans le travail de rue engagé les années précédentes.

Le PRU nous amène à repenser nos interventions, car il change la dynamique du territoire et rend moins visible certains lieux de regroupements. Il nous faut appréhender un travail d'observation et de présence sociale régulière sur le quartier pour s'inscrire comme adulte repère là où tous ces changements sont vécus par certaines jeunes comme une source de frustration.

Enfin, nous avons repéré deux problématiques liées à la transformation du territoire :
Certains points de rassemblement en étage deviennent des squats du fait de départ de certaines familles pour raison de relogement. Cela nous pose des limites dans notre intervention auprès de ces groupes et nous amène à réfléchir à de nouvelles stratégies, afin de les accompagner autrement et au mieux.
Aussi, nous constatons, même si le plan de sauvegarde s'inscrit dans le temps jusqu'en 2030, d'ores et déjà des relogements de familles de jeunes que nous accompagnions sur le territoire. Pour certains, il est difficile de couper le lien avec le quartier et leurs repères. Ils sont toujours présents. Ceci nous amène à réfléchir à la manière d'accompagner au mieux, avec les partenaires présents, la famille entière et faire le lien avec elle et les nouvelles institutions.

Les éducateurs de Clichy Sous-Bois

3-TREMBLAY-EN-FRANCE

Contexte général d'intervention,

Suite à des départs successifs, cette petite équipe était incomplète en début d'année. Une bonne partie de l'année a notamment été consacrée au recrutement et à la reconstruction de l'équipe éducative.

Au 31 décembre 2018, l'équipe est complète et compte parmi ses membres 3 éducateurs spécialisés dont l'encadrement est assuré par un nouveau chef de service depuis mai 2018.

Le retour du congé maternité d'une éducatrice au 2ème semestre a permis de concrétiser les axes de travail élaborés et proposés à la municipalité de Tremblay et à ses partenaires. L'équipe s'est enrichie, avec le recrutement de 2 autres professionnels à la rentrée scolaire 2018-2019.

Stabilisée à partir de septembre 2018, l'équipe a pu mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées, le travail ayant pu reprendre progressivement. Cette nouvelle équipe créée a été rapidement immergée dans un contexte productif coïncidant avec la construction et la mise en œuvre de notre démarche d'évaluation interne.

Une présence sociale régulière et constante s'est construite au profit des publics accompagnés. Compte tenu des difficultés rencontrées en matière de ressources humaines, l'année 2018 est moins riche en projet et en action que les précédentes années.

La présence sociale,

Notre équipe intervient dans le centre-ville de Tremblay-en-France. Il s'agit d'un périmètre très dense composé de multiples ilots résidentiels ou vivent plus de 7 500 personnes.
Cette zone présente une typologie démographique très riche.
Depuis le recensement de 2012, on y dénombre un taux de chômage très élevé chez les jeunes majeurs, un nombre de familles monoparentales dépassant la moyenne régionale et nationale, un nombre de logements sociaux très important, une population très jeune et présentant des problématiques diverses.

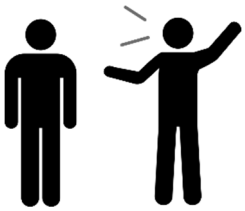

On observe de nombreux lieux de regroupements de jeunes au pied des immeubles.
Ces regroupements sont parfois des lieux de ventes de produits illicites. Cela engendre dans ces mêmes quartiers, une importante consommation de produits psychoactifs (alcool, cannabis…).
Nous sommes également confrontés à de nombreux jeunes en situation de demandeurs d'emploi ou en voie d'insertion. On relève également un taux de chômage dépassant largement la moyenne nationale et affectant majoritairement les jeunes et les personnes sans formation ni diplôme. Nous relevons sur ce même secteur des situations de décrochage scolaire concernant les plus jeunes.
Nous pouvons également être confrontés à des situations de jeunes impliqués dans une délinquance avérée.

Néanmoins, le centre-ville de Tremblay-En-France présente une multitude de services publics accessibles immédiatement, mais pas toujours utilisés à bon escient.
De nombreux services pour l'emploi sont présents (Mission Locale, Boutique de l'Emploi, Pôle Emploi…). Une offre de service de grande qualité est disponible, mais pas toujours connue. Le centre de formation qu'est l'AFPA est présent au centre-ville de Tremblay et offre des formations qualifiantes et rémunérées, mais n'est pas toujours exploité.
Paradoxalement, ces services très nombreux et de grande qualité participent à l'enfermement de la population, puisqu'ils sont présents dans le quartier où vivent ces mêmes populations. Les jeunes qui ont déjà beaucoup de difficultés à sortir de leur quartier se retrouvent là encore une fois obligés de rester sur place.

Le territoire offre beaucoup de services de qualité. En même temps, il enferme la population sur elle-même. Un « entre-soi » s'instaure et créée l'exclusion des autres. Le manque de mixité sociale et culturelle est frappant, principalement visible au Centre-Ville.

A partir du mois de septembre 2018, nous avons organisé notre travail pour consacrer davantage de temps, à aller vers les publics cibles, là où ils se trouvent sur le territoire de référence, ainsi qu'à un rapprochement des différents partenaires repérés sur le territoire pour construire des coopérations.
Ainsi, pour se faire nous avions au préalable, participé à des diagnostics partagés avec les services de la Démocratie locale et réalisés nous-mêmes nos propres diagnostics territoriaux. Nous avions identifié les différents lieux de regroupements de jeunes et puis, nous avons décidé d'aller vers eux pour créer du lien social.

L'arrivée de nouveaux éducateurs au sein de notre équipe éducative (3 éducateurs et un chef de service) nous a permis d'avoir une présence sociale accentuée au plus près des populations repérées et de répondre aux besoins exprimés.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018 et la reconstitution de notre équipe éducative, nous avons exercé une présence territoriale très accentuée dans les différents îlots du centre-ville et à différents moments de la journée.

12 heures hebdomadaires

Temps de présence sociale assuré en moyenne

Le public,

Ce travail nous a permis de repérer de nombreux regroupements de jeunes adolescents (11 – 17 ans) en dehors de toutes les institutions dédiées à ces jeunes. Ce sont pour la majorité d'entre eux, des jeunes rencontrés devant les établissements scolaires et que nous retrouvions ailleurs, pendant les temps libres. Pour beaucoup d'entre eux, ils ne sont inscrits dans aucun dispositif organisé par les services disponibles sur le territoire. Ce sont des jeunes, garçons et filles qui se rassemblent devant différentes institutions locales (médiathèques, espaces jeunesses, services d'insertion…) sans pour autant oser pousser les portes de ces services).
Nos temps de présence sociale nous ont également permis de rencontrer d'autres jeunes mineurs (15-17ans) en soirée sur la place Mandela et sur le parvis de la mairie (environ 20 jeunes connus). Ils présentent des problématiques de santé (addiction et mise en danger routière) et sont pour certains, en voie de décrochage scolaire voire de marginalisation et de délinquance.

Dans le cadre de nos présences sociales sur le territoire et de notre permanence hebdomadaire au sein de l'espace Angela Davis, nous avons construit des relations de confiance et d'accompagnement avec plusieurs jeunes âgés de 18 à 23 ans, ayant de nombreuses demandes d'insertion sociale et professionnelle voire des préoccupations judiciaires.

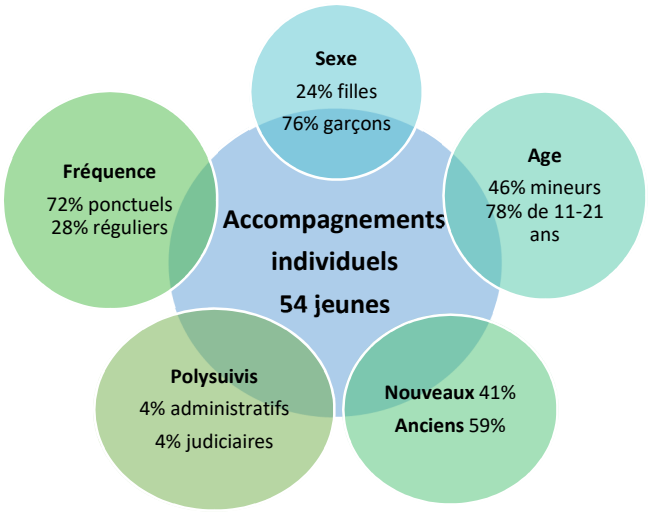

Les données ci-contre témoignent d'une proportion faible d'accompagnements individuels réalisés, reflet du renouvellement de l'équipe. Mettant l'accent sur la présence sociale pour tisser du lien avec les jeunes, la proportion de jeunes justes connus est bien plus importante. Ce qui est logique. Plus de 40% des accompagnements réalisés en 2018 représentent des situations nouvelles qui ont donné lieu à des prises en charge régulières.

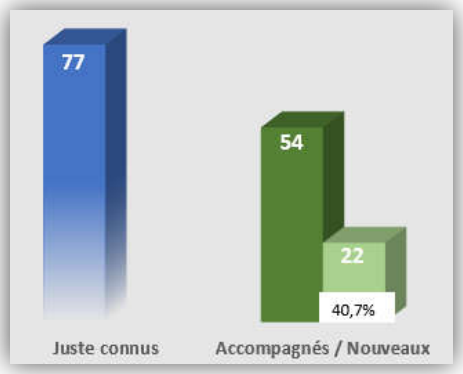

Nombre de jeunes connus / accompagnés individuellement

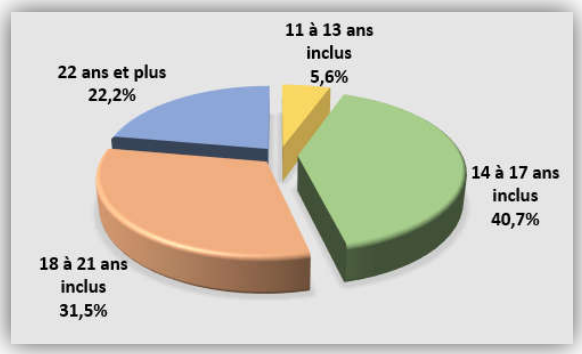

Répartition des jeunes accompagnés selon l'âge

Les adolescents âgés de 14 à 17 ans représentent une proportion importante de nos suivis s'élevant à 40,7%. Viennent ensuite la part des jeunes majeurs avec 31,5%. Les jeunes adultes quant à eux, constituent un cinquième des publics accompagnés dans le cadre de mise en lien avec les dispositifs de droit commun, selon leurs problématiques.

La répartition des jeunes accompagnés selon le sexe montre une forte prévalence masculine. En effet, plus de 75% des jeunes suivis sont de sexe masculin, alors que les suivis individuels concernant la proportion féminine ne représentent que 24%.

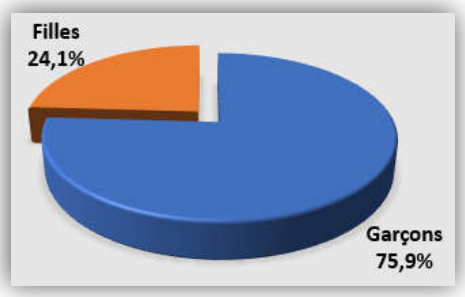

Répartition des jeunes accompagnés selon le sexe

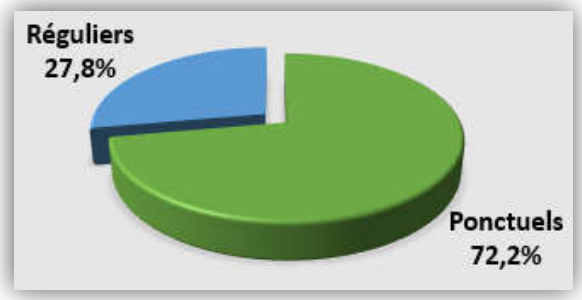

Répartition de la fréquence d'accompagnement

Malgré notre modalité d'intervention « proactive » qui s'inscrit dans une régularité et une constance, nous constatons que plus de 72% des accompagnements relèvent de fréquence ponctuelle alors que 28% des accompagnements sont réguliers. Ces données montrent bien la difficulté des jeunes à s'inscrire durablement dans un lien social pour se dégager des difficultés rencontrées.

Les accompagnements ponctuels sont nettement supérieurs aux accompagnements s'inscrivant dans la régularité et ce, quel que soit le sexe. En effet, ils représentent respectivement 75% pour les garçons et 61% pour les filles.
Pour autant, la part des accompagnements réguliers est plus importante chez les filles avec un pourcentage avoisinant les 39%, alors que la proportion masculine en comptabilise 24%.
Ces figures reflètent bien la réalité, avec une prévalence masculine pour les accompagnements ponctuels.

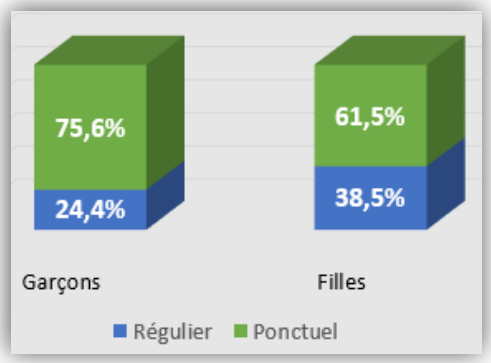

Fréquence d'accompagnement individuel selon le sexe

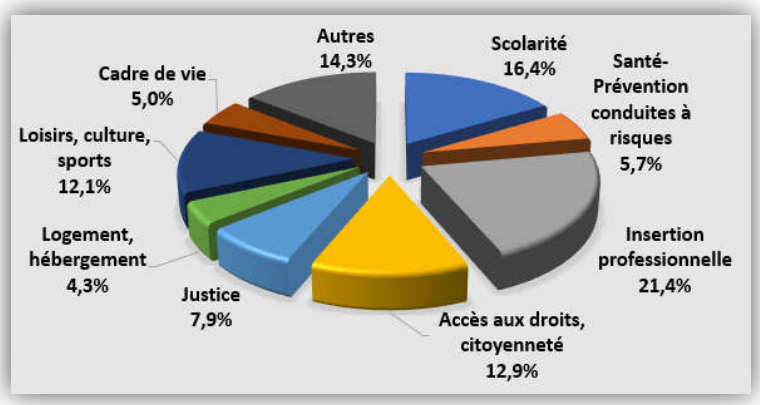

Répartition de la nature des accompagnements individuels

Le graphique ci-contre reflète une répartition des accompagnements individuels dont la nature témoigne d'une grande diversité. Avec 21,4%, l'insertion professionnelle relève d'une problématique majoritairement représentée auprès des jeunes accompagnés.

Les questions de scolarité sont aussi importantes sur le territoire tremblaysien, puisqu'elles concernent 16,4% de nos suivis. Le pourcentage « autres » relève de la phase d'émergence de la demande des jeunes qui ont sollicité notre accompagnement. Conscients des freins, ils émettent le souhait d'être accompagnés sans savoir quelle direction prendre pour résoudre leurs difficultés.

76,1% des jeunes ont été approchés dans le cadre de ce travail de rue qui favorise l'engagement du jeune dans une démarche d'accompagnement.
Ce graphique montre bien l'importance de la présence sociale sur les quartiers.

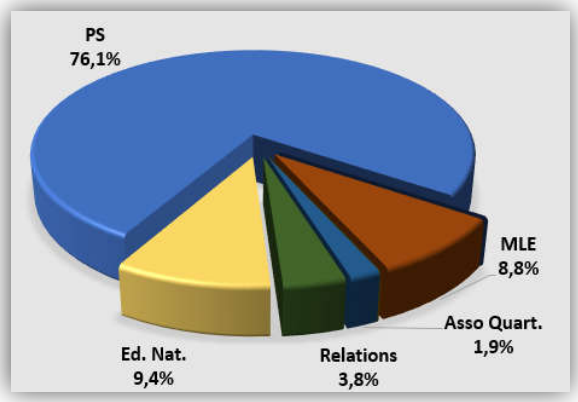

Jeunes juste connus : origine de la rencontre

La prise en charge,

Les besoins d'insertion des jeunes majeurs se sont fortement exprimés de la part de jeunes repérés au « Cours de la République » et au niveau de « l'îlot Mandela ».
Nous avons pu accompagner les jeunes, avec lesquels nous avons créé un lien de confiance, vers la Mission Locale, La Boutique de l'Emploi, et les dispositifs dédiés à l'insertion mais également à accompagner ces mêmes jeunes vers des services à l'extérieur de la ville voire du territoire (EPIDE, Etape Ado, CSAPA parisien).

Plusieurs jeunes rencontrant des problématiques de justice ou sortant de prison ont sollicités les éducateurs d'Arrimages pour un accompagnement social.
Une dizaine de jeunes fréquentant parfois les services jeunesse et bénéficiant pour certains d'entre eux d'aides financières ponctuelles (aide au permis et autres bourses de soutien professionnel).
Afin d'approfondir notre travail auprès des jeunes mineurs, nous avons organisés différents ateliers (5 ateliers à ce jour) sur les plateaux sportifs, les mercredis après-midi, pour réunir tous les jeunes et mieux les connaître.

Au travers de ces différents ateliers sportifs, un travail d'accompagnement individuel régulier a été initié avec certains d'entre eux reçus en entretien individuel et ayant évoqué leur situation d'exclusion scolaire (environ 10 jeunes).

Leurs parents sont associés à notre travail et sont reçus au sein de nos locaux. Ces jeunes cumulent plusieurs problématiques en plus des difficultés scolaires. Ils présentent parfois des problèmes de santé (addictions, surpoids…) et des problématiques judiciaires et familiales.

Dans la gestion de ces accompagnements, nous nous sommes rapprochés de l'équipe du PRE (que nous avons rencontré) pour nous coordonner concernant les jeunes accompagnés en commun ainsi que de l'association AJT qui reçoit certains jeunes déscolarisés. Pour les questions de santé, nous sommes en lien avec la PMI avec laquelle nous souhaitons coopérer concernant les problématiques de santé rencontrées. Une rencontre et présentation de notre association a eu lieu dans les locaux de la PMI à Villepinte pour initier un travail collaboratif.

Nous avons également initié une présence sociale expérimentale à l'Espace Angéla Davis le vendredi soir (18h-20h) où les jeunes rencontrés lors de présences sociales peuvent venir nous rencontrer dans. 5 séances ont eu lieu en décembre 2018. C'est également un moment privilégié pour construire et nourrir le partenariat entre les éducateurs d'Arrimages et les animateurs de l'OMJT. Ce sont des temps pendant lesquels des projets peuvent naitre entre les professionnels et des échanges d'informations s'opèrent. Ces temps de permanence nous ont amenés à accompagner individuellement une quinzaine de jeunes depuis la rentrée de septembre 2018.

Une articulation avec le Point Ecoute Jeune et les responsables de l'OMJT s'est mis en place.
Une action d'accompagnement des mineurs vers la structure Ferry, adaptée à leur tranche d'âge, au travers de la pratique de jeux vidéo, en lien avec les animateurs de cette structure (environ 30

jeunes concernés garçons et filles) s'est mise en place avec les animateurs de cette structure d'accueil. Une séance regroupant environ vingt jeunes a déjà eu lieu et sera renouvelée en 2019.

Les freins à notre intervention…

Malgré nos différentes tentatives pour établir une prise de relais à l'intérieur des établissements scolaires (Collège Ronsard, Collège Descartes et le Lycée Hélène Boucher) et une absence de volonté affichée (Principale du collège Descartes) de nous intégrer dans les différents dispositifs existants (dispositif ACTE, classe relais, Conseil Local de Prévention du Décrochage Scolaire, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des Collèges), nous avons adopté une autre méthode qui consiste à être présents à la sortie des établissements scolaires à différents moments de la journée et à aller vers les jeunes concernés.

Cette modalité stratégique d'approche devant les établissements scolaires a représenté **près de 6h par semaine** et nous a permis à ce jour d'être en relation avec environ 80 jeunes âgés entre 11 et 17 ans. Principalement, devant le collège Descartes et le lycée Hélène Boucher.

Nous sommes en relation avec autant de garçons que de filles. Ce sont des jeunes connus par les éducateurs et dont certains ont participé à des actions collectives ponctuelles (3 sorties pendant les vacances scolaires de la Toussaint). Ce qui a permis d'entrer en relation avec leurs parents pour faire connaitre notre service et avoir leurs autorisations parentales (environ 10 familles). D'autres jeunes, garçons et filles participent aux différents ateliers organisés tous les mercredis après-midi par notre service. Ils regroupent environ 20 jeunes en moyenne par séance.

Nous ne parvenons pas aujourd'hui encore à construire un travail coopératif avec la vie des quartiers et malgré nos différentes tentatives de nous rapprocher de la responsable de ce service.
Nous ne sommes pas aujourd'hui invités à participer aux différents évènements municipaux organisés depuis la rentrée de septembre 2018 (forum de la santé, noël solidaire, café de la santé…) qui seraient sans doute judicieux pour les publics avec lesquels nous travaillons. Cela s'explique sans doute par une méconnaissance de notre existence et de notre travail.

Nous constatons que de nombreuses réponses sont construites par les différents services, au travers du territoire, pour répondre aux besoins des publics. Les professionnels de ces institutions (PRE, Maison de Quartier, MLE, Boutique de l'emploi, Pole Emploi, Associations…) proposent très souvent les mêmes réponses. Nous sommes confrontés à certain service qui souhaite remplir des missions qui ne sont pas de leur ressort mais qu'ils exercent quand même et qui peuvent mettre en difficulté certain jeune, par manque de qualification professionnel et de prise de recul. Il nous parait indispensable que les missions de chaque service soient clairement identifiées par les professionnels d'une part, et par les publics d'autre part pour qu'une véritable coopération entre les services puisse s'exercer.
De plus, chaque acteur rencontré se plaint de sa difficulté à travailler avec les autres et lorsque nous proposons de travailler ensemble il y a d'abord un enthousiasme affiché mais ensuite lorsqu'il s'agit d'entrer dans le concret, l'enthousiasme cède rapidement à l'absence.
Nous constatons qu'il manque également une coordination entre tous ces services et que chacun semble isolé avec le public qu'il accueille et pris

dans une logique comptable qui prend le dessus sur la coopération et la qualité du travail exercé.

Nos perspectives de travail à venir

Nous avons obtenu de la part du bailleur social local OSICA, quatre chantiers éducatifs et pédagogiques que nous réalisons depuis.

Nous proposerons aux jeunes tremblaysiens et tremblaysiennes que nous accompagnons actuellement de participer activement à ceux-ci.

Il s'agit de chantier de peinture et d'aménagement d'espace vert en pied d'immeuble. Pour ce faire, nous nous sommes rapprochés des Jardins solidaires et de la régie de quartier pour nous accompagner dans cette mise en chantier. Nous nous rapprocherons très prochainement du CCAS pour élaborer une collaboration pour travailler les questions intergénérationnelles.

Par ailleurs, nous poursuivons notre rapprochement avec les différents services de la ville avec lesquels un premier contact a déjà eu lieu pour élaborer des projets d'actions en commun. Une prise de contact a déjà eu lieu avec le responsable du cinéma Jacques Tati pour construire un projet de cinéma débat inter générationnel. Nous attendons son invitation pour commencer à travailler ensemble. Nous souhaitons également associer le théâtre Louis Aragon dans un projet de théâtre porté par notre service et dans lequel nous avons déjà associé un animateur de l'OMJT. Ce projet est en cours d'élaboration par une éducatrice du service et devrait se mettre en place à partir du mois de janvier 2019.

Un rapprochement avec le club de football local est en cours et en lien avec les ateliers des mercredis après-midi, pour intégrer des jeunes non-inscrits. Cela permettra de travailler en parallèle les questions de scolarité et de ré accrochage scolaire indispensable pour pouvoir intégrer un club de football.

Un rapprochement avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la circonscription de service social de Tremblay-en-France concernant certaines situations d'accompagnement est à construire et à développer en 2019.

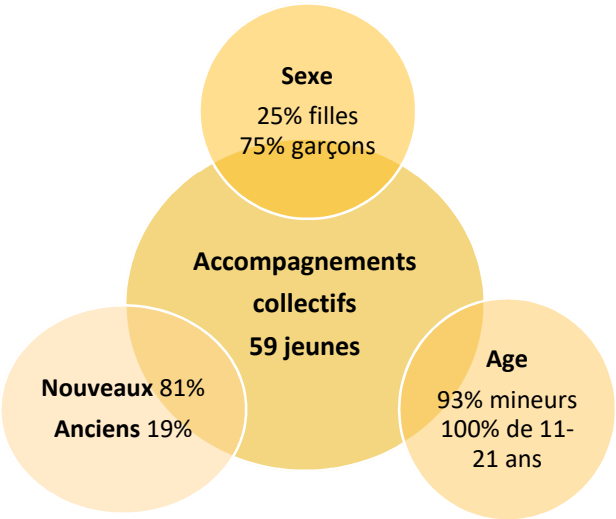

La prise en charge de M. : Fruit de présences sociales soutenues et régulières aux abords des collèges

Lors d'une de nos présences sociales au mois de septembre 2018, je fais la rencontre du jeune L.M. Il erre et flâne ponctuellement aux abords du collège Descartes. J'apprends rapidement par ce dernier qu'il n'est (plus) scolarisé depuis le mois de juin 2018. Afin de comprendre la situation du jeune et de l'aviser sur nos missions, je l'invite à un entretien au local en présence d'une de mes collègues. Pour poursuivre et consolider la relation avec le jeune, je lui propose de participer à différentes actions collectives. C'est une condition « sine qua non » pour rencontrer les parents et esquisser les contours d'un accompagnement individualisé et adapté.

Lors de ces différentes rencontres concertées, je vais apprendre que M. est exclu du collège Descartes (pour donner) suite à l'introduction d'un couteau au sein de l'établissement.

Indisposé, Monsieur L. décide de l'envoyer auprès de sa famille aux Etats-Unis pendant deux mois afin qu'il puisse découvrir les métiers agricoles. Pendant ce temps, il continue activement les démarches pour la scolarisation en urgence de son fils. Cependant à la rentrée de septembre 2018, M. n'a toujours pas obtenu d'affectation. En plus d'arpenter les rues de Tremblay, il multiplie les situations à risques (bagarres, vols, retours tardifs au domicile). Au-delà de deux passages au commissariat, le jeune commence à faire usage du cannabis à but récréatif. Lors d'une de nos réunions d'équipe, nous émettons l'hypothèse selon laquelle, M. veut attirer l'attention de son père et aimerait le voir davantage présent auprès de lui. Lors d'un entretien avec Monsieur L. nous établissons les axes de travail autour de cette situation, à savoir :

La scolarité

Nous n'avons cessé de multiplier les appels auprès de l'inspection académique afin d'obtenir fin octobre 2018, une affectation dans un collège à Villepinte. Je me suis rendu à ce dernier afin de rencontrer le proviseur et de maintenir un contact avec l'établissement en cas de nécessité.

Addictions

J'ai pris attache avec le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie pour mineurs à Paris. J'ai souhaité qu'un psychologue accompagne le jeune et la famille autour des problématiques liées aux différentes addictions. Il était important d'associer le père lors du premier rendez-vous. Monsieur L. a répondu positivement à cet accompagnement et c'est ensemble que nous nous sommes rendus, au début du mois de janvier 2019, en compagnie de son fils à ce dernier. Il en résulte que le jeune n'est pas encore en situation d'addiction et tenterait d'attirer l'attention de son père auquel il reproche de l'avoir abandonné il y a environ deux années en l'envoyant étudier dans une école en Malaisie.

Aujourd'hui, le jeune M. semble apaisé. L'implication de Monsieur L. aux différents accompagnements de son fils a permis à ce dernier de se sentir épaulé et investi dans son rôle paternel ainsi que d'apaiser certaines tensions au sein du domicile.

Les éducateurs de Tremblay-En-France

4-SEVRAN

Contexte général d'intervention,

L'équipe sevranaise a connu des difficultés similaires à celle de Tremblay-en-France.
Durant l'année 2018, plusieurs actions et accompagnements ont été menés sur les 2 quartiers d'intervention, Rougemont et Beaudottes.
Chaque activité a été menée dans le but de construire ou maintenir le lien avec les jeunes rencontrés. L'arrivée d'une nouvelle équipe a permis d'ouvrir un champ d'action nouveau permettant la mise en place de dispositifs originaux proposés aux publics.
Nous aborderons les quartiers, dans un premier temps, puis nous parlerons des projets et temps de présence sociale menés durant l'année, dans un deuxième temps.

Les quartiers

Les quartiers comportant beaucoup de « sous-quartiers » et étant au final assez étendus, la découverte s'est fait petit à petit. Premièrement, l'équipe a remarqué un état de délabrement général à l'extérieur (façades, trottoirs, etc.) sur toutes les Beaudottes excepté à Savigny. Cela se ressent également à l'intérieur des bâtiments : plus ces derniers sont dégradés à l'extérieur, plus l'intérieur du bâtiment le sera également (saleté, détritus, humidité, mauvaises odeurs, pas d'ascenseur.). Certains appartements souffrent également de ce délabrement (en particulier l'humidité et les moisissures).
On ressent la tension liée aux trafics dans tout le quartier (bandes de jeunes sur la défensive et très forte présence policière). Cependant, dans tous les immeubles où l'équipe s'est rendue, il n'y a pas de véritable trafic dans les cages d'escalier : cela a plutôt lieu au pied des tours.

L'accès aux immeubles de La Pérouse est très difficile. Il semblerait à première vue, que la zone qui, à la fois, est la plus délabrée et celle qui concentre le plus de trafic est celle des Chalands. C'est également la seule zone où l'on voit les « grands » travailler en bas des tours.

Certains jours, on peut voir des camions de CRS comme aucun. Cependant de manière globale, il y a toujours deux ou trois camions stationnés en face du collège Gallois.
A noter que l'équipe s'est faite interpellée par la police dans la rue. Cela nos a permis de mesurer le manque de courtoisie des policiers (approche très abrupte type « Vous habitez où ? », accusations du type « Vous aidez les jeunes dans les trafics », ton peu cordial, aucune formule de politesse, etc.), cette rencontre leur a également permis de se présenter aux policiers et d'être repérée.

L'accompagnement éducatif et social tient une place importante dans notre démarche de prévention spécialisée.
« D'un mouvement effectué avec la personne vers un ou des objectifs fixés en commun ».
Il est possible d'identifier des différences dans la formulation des demandes selon les durées d'implantation des équipes. S'agissant d'équipes anciennes, la demande d'accompagnement peut se faire assez spontanément sur une reconnaissance établie de l'équipe ou des éducateurs. Pour les équipes qui se créent sur un nouveau territoire, la notion d'accompagnement prend une place importante puisqu'elle vient sceller la relation établie dans un cadre instable de reconnaissance en construction.

La famille est toujours prise en considération dans la démarche d'accompagnement de mineurs, puisque les parents sont les interlocuteurs légaux avec lesquels il faut être en mesure de travailler pour faire évoluer la situation du jeune. Dans certaines situations, le rétablissement de liens, au niveau de la famille, nécessite un cheminement long avec le jeune pour lui permettre d'accéder à cette idée tout en lui donnant les moyens de renouer le dialogue. Dans certains cas, cette mise en lien n'est pas possible, il faut donc considérer, avec le jeune, les moyens d'orienter l'accompagnement éducatif vers des structures sociales habilitées (ASE, PJJ) s'agissant de la prise en compte de mineurs en situation de risque.
L'accompagnement trouve du sens en prévention spécialisée, si la dynamique de relais est à l'œuvre avec les structures sociales de droit commun. Souvent, cette transmission vers d'autres partenaires ne s'établit pas facilement pour deux raisons essentielles. D'une part, il n'est pas évident de cheminer avec une personne avec cette obligation de désengagement et d'autre part, certains partenaires ne sont pas dans une dynamique permettant l'établissement de liens.

L'accompagnement est à resituer dans le cadre plus large de la demande sociale qui est adressée à l'équipe de prévention spécialisée ou de la commande publique qui définit le champ de l'intervention. Une place lui est attribuée tant par les habitants du quartier que par les commanditaires politiques et institutionnels.
La demande sociale est formulée par les habitants aux équipes alors que la commande publique est adressée à l'association et parfois même directement aux professionnels.
Il s'agit d'articuler cette dynamique pour faire se rencontrer les préoccupations de l'ensemble des acteurs, sans perdre le sens de la mission consistant à entendre les sollicitations des personnes en favorisant leur inscription dans un environnement social qu'il faudra faire évoluer.

Les partenaires,

Les premiers partenaires demeurent les Maisons de Quartier. Les éducateurs y passent la majeure partie de leur temps quand ils sont sur le quartier, en dehors des moments où ils sont chez les familles ou en PS. Globalement, le courant passe plutôt bien avec le personnel des Maisons de Quartier.
Avec Compétence Emploi et la Mission Locale, la relation avec les conseillers s'établit dans l'intérêt des jeunes et les échanges autour des situations sont constructifs.

L'équipe éducative commence à bien connaître le personnel des services municipaux, dont la disponibilité reste importante.
Même chose pour le PIMMS, dont nous croisons le personnel assez souvent et qui s'est vite intégré dans le paysage institutionnel du quartier.
Le collectif jeunesse semble peu productif pour l'instant, deux réunions ont été organisées pour programmer une intervention, le partenariat incluant les rôles et les missions de chacun reste sans doute à consolider.
L'équipe a pu rencontrer au fil de l'année, d'autres partenaires (CAF, PMI, Point Accès aux Droits, etc...) pour inscrire ses missions dans un large réseau et orienter les situations vers les structures adaptées.
L'équipe de Rougemont entretient une bonne relation avec les médiateurs, qui sont pour la plupart d'anciens suivis d Arrimages. Les bailleurs sont des partenaires incontournables avec

lesquels nous travaillons au quotidien, surtout avec les gardiens d'immeubles

Des interventions au sein des établissements scolaires sont mises en œuvre pour renforcer nos actions auprès des publics cibles. L'équipe participe entre autre, à un temps de récréation, anime un atelier jeux en partenariat avec une association (les enfants du jeux) depuis maintenant 3 années.
Le partenariat avec l'ASE en est à ses prémisses, depuis la rencontre entre le Directeur d Arrimages et la direction de celle-ci.
Avec la PJJ, l'équipe travaille sur 3 situations mais avec beaucoup de difficulté. La direction de la PJJ se rendant peu disponible pour nous rencontrer, le partenariat s'en trouve affecté.

Durant l'année, 2 rencontres ont eu lieu avec le CLSPD qui était en en construction en 2018.
L'équipe est en relation avec d'autres associations de quartier tel que Rougemont Solidarité qui est la plus emblématique du secteur.
Cette instance relève d'un dispositif ayant pour objectif d'échanger autour de situations connues avec différents partenaires pour envisager la mise en place d'un accompagnement.
Ce groupe de travail venant en aide aux jeunes majeurs se compose de différents professionnels tels que l'assistante sociale de collège, celle de secteur, le conseiller de la Mission Locale, le CIO, l'ASE, le PRE, le Collectif Jeunesse…).

La présence sociale,

Le travail de rue s'avère être un levier utilisé comme un moyen de se rendre visible sur le quartier. Majoritairement, les demandes des jeunes sont avant tout formulées lors de présence sociale avant de donner suite ou non à un accompagnement individualisé lors duquel nous affinons la demande réelle. Sans oublier que les demandes varient en fonction des évènements sur le quartier. La place des jeunes sur le quartier, l'implication ou non de certains d'entre eux sur les espaces de deal… tous ces éléments nous permettent d'adapter notre travail, mais aussi de mieux cerner leurs demandes.
Le travail de rue sur les lieux d'intervention ciblés : cafés, centres commerciaux, abords des collèges, halls d'immeubles et autres lieux de regroupement des jeunes, selon un itinéraire et des créneaux horaires adaptés, fixés à l'avance ou ponctuels selon les circonstances.

La présence est régulière et circonstancielle au sein des structures partenariales travaillant avec les publics visés (Centres Sociaux, Mission Locale, service jeunesse, associations, collèges),

La présence peut être ponctuelle aux manifestations et actions organisées sur le territoire, en cohérence avec le travail partenarial.

Les plannings horaires du personnel sont adaptés aux priorités définies pour la présence sociale, si besoin en soirée, selon les périodes de l'année. Ceci dans la limite du volume global horaire défini par la réglementation du travail.
Ce travail s'effectue en binôme pour enrichir les observations, faciliter les contacts mais aussi pour des raisons de sécurité.
La présence sociale s'inscrit sur du long terme ; elle nécessite pour sa réussite, continuité et régularité des interventions.

Des présences sociales (PS) ont été effectuées tout au long de l'année 2018, sur le quartier de Rougemont et des Beaudottes, même lorsque nos effectifs étaient réduits. Le chef de service venant ponctuellement y suppléer.

Le travail d'observation lors des présences sociales permet d'apporter ou de croiser des informations avec les différents partenaires, notamment avec le collège. Nous pouvons faire le lien et identifier par exemple, les élèves en décrochage scolaire et qui seraient présents régulièrement sur le territoire. Ainsi avec ce travail, nous identifions des jeunes qui ne sont pas en mesure de formuler spontanément une demande, mais avec qui nous pourrions engager un accompagnement.

Ces temps de travail de rue ont aussi pour objectif de mobiliser des jeunes entre 10 et 15 ans pour des activités collectives que ce soient des sorties en dehors de Sevran ou des activités au sein même du quartier. C'est lors de ces temps que nous constituons les groupes de jeunes et recueillons les informations pour les autorisations parentales. Par la suite, nous utilisons les temps de PS pour rencontrer les parents ou pour se rendre à leur domicile afin de se présenter et de leur proposer l'activité pour leur enfant.

Les jeunes de 15 à 19 ans sont un public que nous accompagnons de manière très régulière depuis deux ans. En effet, face aux problématiques de décrochage scolaire, il est parfois difficile de remobiliser les jeunes et de les faire entrer dans une démarche d'accès à la qualification. Le travail avec la Mission Locale consiste à encourager ces jeunes à se rendre dans un premier temps, en Mission Locale afin de bénéficier d'un accompagnement individualisé. En parallèle, les éducateurs font le choix d'effectuer ces accompagnements en lien avec la famille de manière à mobiliser les parents en créant autour du jeune un « groupe d'adultes » susceptible de l'accompagner et de soutenir les démarches engagées. Ce travail s'est avéré fructueux, car au moins une quinzaine de jeunes s'est mobilisée et l'effet de groupe s'est avéré positif.

Selon les accompagnements individuels en cours, l'équipe éducative est susceptible de réaliser des temps de présence sociale afin de revoir un jeune ou un petit groupe de jeunes, pour prendre des nouvelles du parcours engagé par le jeune, et surtout dans l'objectif de recréer du lien en relançant le travail mis en place auparavant.
De nombreux jeunes ne se rendent pas spontanément au local, une partie importante de notre temps de travail est donc consacrée à la présence sociale de manière à inscrire notre action dans une démarche proactive où « on va vers les jeunes » pour les mobiliser.

Trois à quatre présences sociales s'effectuent l'après-midi le plus souvent. Mais aussi le matin notamment à la sortie des établissements scolaires, ou encore à la fin d'un rendez-vous sur le quartier.
A ce moment, les éducateurs font un tour dans le quartier pour rencontrer les jeunes scolaires principalement.

Au cours de ce travail de Rue, les éducateurs vont à la rencontre des jeunes pour échanger sur leur parcours social et professionnel et prendre le pouls de la vie du quartier.
Les zones où les présences sociales sont assurées de manière systématique, peuvent être représentées sous forme d'itinéraire :

- Les Chalands
- Les Beaudottes
- Laperouse
- Gallois
- Savigny
- La Roseraie
- La gare
- Le centre commercial
- Le quartier de Rougemont
- Le quartier de Charcot

Les Educateurs sont le plus souvent sollicités par les jeunes sur les thématiques suivantes :
- Emploi-formation ;
- Scolarités
- Demande de sortie et séjours ;
- Demande de stage ;
- Demande judiciaire ;
- Demande de permis de conduire.
- Demande de logements

Ils écoutent et informent les jeunes dans un premier temps, pour leur proposer dans un deuxième temps un entretien au sein de nos locaux ou dans les structures adaptées afin de traiter leurs demandes.
Les demandes exprimées par les jeunes peuvent être en accord ou en désaccord avec ce que nous identifions des réels problématiques auxquels ils sont confrontés.

Dans un registre d'ordre général, ce qui est relevé par notre équipe éducative :
- Un manque d'information et d'orientation de manière générale : les jeunes formulent souvent la demande initiale de travailler pour un besoin immédiat de rémunération. Dans une représentation faussée, ils ne savent pas la direction à emprunter, ni les étapes à franchir leur faisant défaut.
Entre l'idée qu'ils se font du travail et la réalité, le fossé se creuse parfois au point où la demande initiale se trouve confrontée à des freins.
Se limitant souvent à un secteur d'activité, les jeunes ne sont pas en mesure de s'ouvrir vers des secteurs spécifiques.
- Peu d'équipements publics à destination des jeunes : pas de bancs publics à l'extérieur et aucun espace de rencontre ne leur est dédié (salle et matériel de sport pour éviter les halls d'escaliers comme squatts)
- La majorité des jeunes ne pensent pas toujours à l'activité culturelle de leur ville ou de la région, l'offre culturelle y est peu valorisée pour les mobiliser davantage.
- Généralement, les jeunes connaissent mal les lieux ressource dans leur environnement de proximité.

Accompagnement individuel,

Intervenant sur 2 quartiers, les équipes ont élargi leur champ d'action grâce à l'arrivée de nouveaux éducateurs. Les accompagnements réalisés par les précédents éducateurs ont été maintenus, tout en faisant le relais avec les professionnels recrutés en 2018, auxquels se sont ajoutés de nouvelles situations.

De nombreux jeunes mineurs scolarisés ou non ont été rencontrés. Leurs accompagnements ont été mis en œuvre avec les établissements scolaires (collèges et lycées) ou encore les maisons de quartier (Rougemont et Beaudottes). Chaque accompagnement fait l'objet d'une réflexion en équipe dont les perspectives de travail sont élaborées selon la demande du jeune, de la famille et de nos possibilités.

Concernant les jeunes majeurs, nous travaillons principalement avec la Mission Locale et Compétence Emploi représentant nos partenaires privilégiés sur les questions d'insertion.
Chaque accompagnement a pour objectif principal l'insertion professionnelle, même si en parallèle les questions de santé, de logement et de vie de quartier sont traitées.

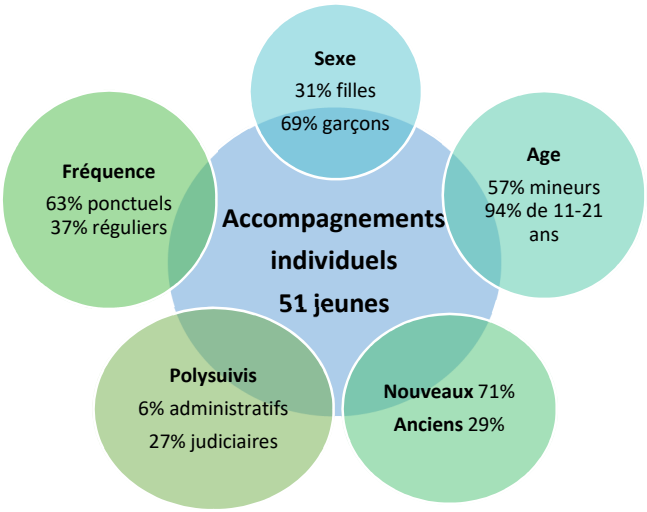

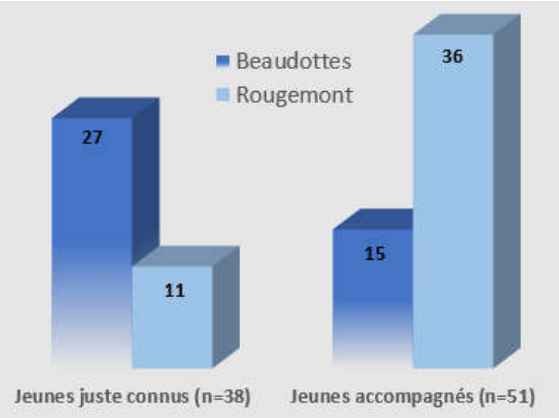

Nombre de jeunes connus / accompagnés individuellement selon le quartier d'intervention

Le nombre de jeunes accompagnés reste élevé par rapport au nombre de jeunes connus. Ce différentiel est logique, au vu du contexte de réduction des effectifs en début d'année, puis de la construction d'une nouvelle équipe.
La proportion de jeunes connus est plus élevée sur les Beaudottes que sur Rougemont.
Le nombre d'accompagnements réalisés est quant à lui, plus important sur le quartier de Rougemont (36 contre 15 sur les Beaudottes) et s'explique par le fait que l'équipe est restée plus stable.

Les nouveaux accompagnements sur les 2 quartiers d'intervention totalise presque 71%, dont 80% de situations nouvelles sur les Beaudottes (12 nouveaux sur 15 accompagnements).
Ce pourcentage représente deux tiers des accompagnements sur Rougemont (soit 66,6% avec 24 nouvelles situations sur les 36 accompagnements mis en œuvre).

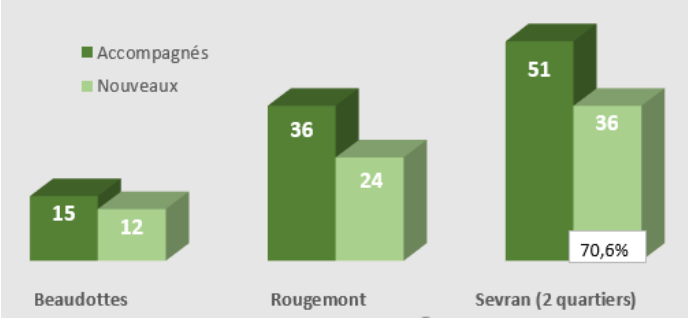

Nombre de jeunes accompagnés individuellement / nouveaux accompagnements

La répartition montre une prévalence masculine importante s'élevant à 2/3 de nos suivis (soit 69%), alors que la prévalence féminine représente 31%.
Les garçons sont majoritairement représentés dans nos accompagnements, la part des filles s'élève à près d'un tiers.

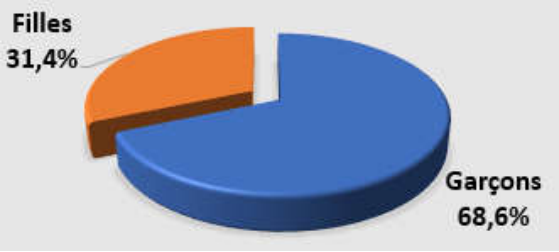

Répartition des jeunes accompagnés selon le sexe

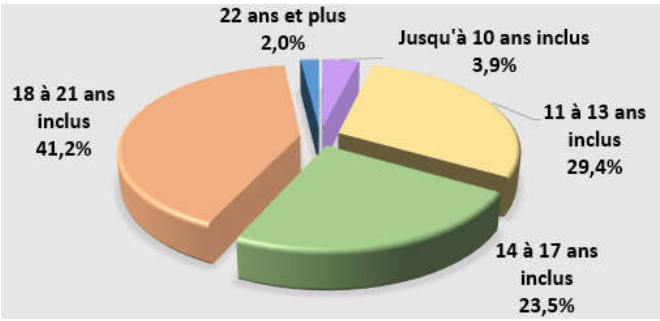

Répartition des jeunes accompagnés selon l'âge

41% de nos accompagnements concernent des jeunes majeurs dont les problématiques d'insertion professionnelle mobilisent beaucoup.
Les adolescents âgés de 11 à 13 ans représentent : 29,4% des jeunes accompagnés.
Une proportion importante s'élevant à 23,5% concerne l'accompagnement des 14-17 ans.
Les majeurs quant à eux, ne représentent que 2% des suivis.

La proportion des accompagnements ponctuels s'élevant à près de 63% témoigne de la démarche de création de liens avec une équipe constituée de nouveaux éducateurs. La fréquence régulière des accompagnements concernent quant à elle, plus de 37% des jeunes.

Répartition de la fréquence d'accompagnement

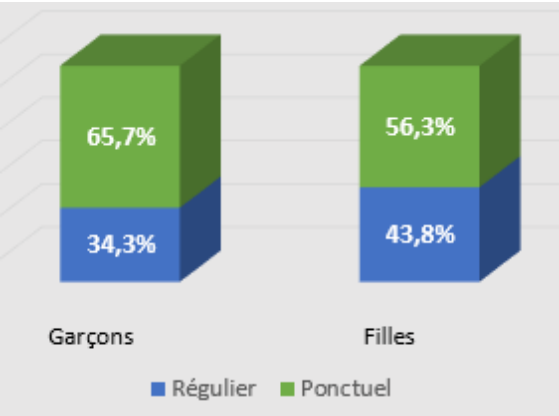

Fréquence d'accompagnement individuel selon le sexe

La proportion des accompagnements ponctuels est plus élevée chez les garçons, bien que celle des filles atteint les 56%. La fréquence régulière est moindre chez les 2 sexes, même si elle représente 44% chez les filles. Ce pourcentage témoigne de prises en charge qui s'inscrivent dans la durée, grâce à la création de liens solides.

La scolarité demeure le premier motif des accompagnements avec presque 29%, étant donné l'âge des jeunes.
28%, des accompagnements vers l'insertion professionnelle révèle une importance majeure des problématiques relatives à la justice et à la santé.
L'insertion est pourtant mise en difficulté par des freins qui peuvent se cumuler.
La prise en charge globale du jeune permet donc de soulever ces freins dont l'origine est souvent multifactorielle, pour permettre l'accès à l'emploi.

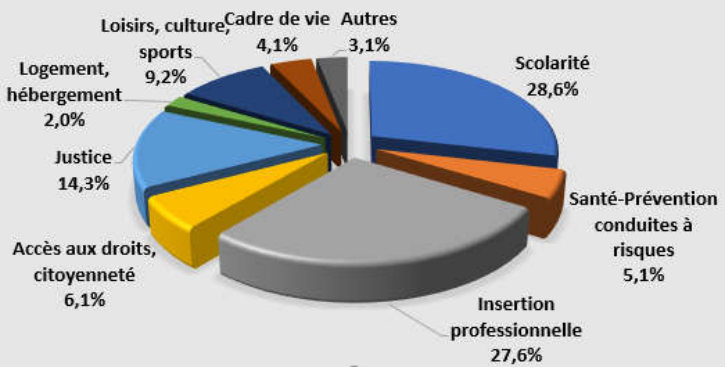

Répartition de la nature des accompagnements individuels

Actions collectives,

L'équipe comptabilise un nombre important de jeunes ayant uniquement bénéficié d'actions collectives.
135 jeunes ont été répertoriées dans le cadre d'actions mises en œuvre sur le quartier (atelier réparation vélo, atelier jeux, chantier, soutien scolaire, sorties, séjour) et surtout grâce aux présences sociales, essentielles à notre travail éducatif.

5

Actions collectives menées par l'équipe de Sevran

1 chantier éducatif,
1 séjour éducatif et
3 actions « vie de quartier-développement local »

S'ajoutent à ces actions collectives :
19 sorties organisées
2 ateliers
Les quartiers populaires sont assez pauvres en propositions d'actions socio culturelles pour la jeunesse

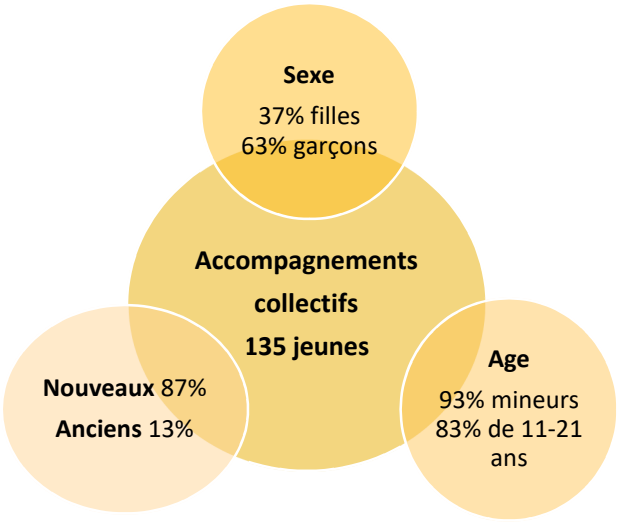

Chantiers éducatifs

D'autres supports nous permettent de travailler à la fois, la relation aux jeunes et leur insertion professionnelle. Les chantiers éducatifs demeurent un support essentiel pour leur permettre d'évaluer leur employabilité et favorisera une meilleure insertion professionnelle. Beaucoup d'accompagnements s'en trouvent enrichis et développés suite à ces chantiers éducatifs. Les chantiers ont permis à environ une dizaine de jeunes, une progression dans leur parcours d'insertion.

Ateliers éducatifs,

L'atelier de « réparation vélo » initié en 2017, a été maintenu et assuré un mercredi sur deux au local. Ces ateliers autogérés par les jeunes ont été l'occasion de rattacher de nouveaux jeunes et de nous faire mieux connaître auprès de leur famille. Cet atelier se poursuivra en 2019 selon un rythme prédéfini et permettra de réaliser un séjour itinérant en vélo avec le groupe de jeunes participant régulièrement à l'atelier, très mobilisé durant l'année 2018.
Des activités sportives sont animées en partenariat avec le service des sports et une association.
Avec le bailleur I3F et d'autres associations telles que JAS, IDEES, D2C, L'EPT, MAISON DE QUARTIER, GUP), nous avons participé à l'élaboration d'un livret de recettes (Cuisine au Pain) et d'un concours de recettes à base de pain dur.
Un atelier jardinage en partenariat avec l'école primaire Rougemont sur une parcelle mise à disposition par le bailleur I3F a vu le jour.

Des stands aux différentes fêtes de quartiers ont été assurés et animés par nos équipes, avec l'aide de jeunes.
Un atelier jeux est proposé aux jeunes de 10 à 14 ans tous les mercredis, mobilisant à cette occasion plus de 150 jeunes durant l'année 2018.

Les carnets de liaison sont demandés aux jeunes en accord avec leurs familles, afin de suivre leur scolarité et surtout d'anticiper l'éventuel décrochage scolaire. A travers ce biais, la collaboration entre les éducateurs et les collèges se renforce et se développe autour de situations qui nécessite une intervention préventive.

Sorties,

Plusieurs sorties avec des groupes d'âges différents ont été réalisées. Ces sorties ont un objectif principal, le maintien du lien avec les jeunes.
Elles permettent aussi d'approcher de nouveaux jeunes. Chaque sortie se fait grâce à l'autorisation des parents, ce qui nous engage à rencontrer chaque parent avant une sortie et nous permet d'être mieux identifié sur le quartier. Les sorties favorisent la relation que nous entretenons avec les jeunes et leur famille. Elles nous permettent aussi de travailler le comportement des jeunes et du groupe à l'extérieur du quartier. Sans oublier que chaque sortie favorise les échanges et la découverte.

Séjours,

Une fois que la stabilité de l'équipe s'est installée, un séjour s'est organisé en décembre 2018 sur 5 jours dans le Nord la France avec un groupe de jeunes filles âgées de 12 à 14 ans. Ce séjour a été l'occasion de travailler l'autonomie des jeunes filles et la vie en collectivité. En effet, ce séjour était la première expérience de vie en collectivité hors du cadre familial pour la majorité d'entre elles. Elles se sont montrés responsables et ont participé avec volonté aux tâches quotidiennes (repas, ménage…).

Lors des différentes présences sociales assurées sur les quartiers, nous constatons que les jeunes font de moins en moins de sport, une forte consommation de chichas pour certains.

D'autre part, les jeunes affectionnent « la malbouffe », au détriment d'une alimentation variée et les offres en restauration rapide sont plus nombreuses sur nos territoires.

Un projet a été imaginé pour répondre à ces problématiques autour du sport et de la nutrition. Des installations sportives sur le quartier Rougemont (piscine, gymnase Jessie Owens et terrain de golf) ont permis de sortir de notre zone de confort en proposant des activités nouvelles. La réflexion en équipe a porté sur la manière d'attirer ces jeunes vers le sport, les moyens à mettre en œuvre pour les sensibiliser aux bénéfices d'une alimentation saine.

GOLF

L'idée est venue suite à une expérimentation en septembre 2018 avec la Ryder Cup, organisée à Saint Quentin en Yvelines. Partant des installations présentes sur la ville comme le Golf de Sevran et du principe que ce lieu est peu fréquenté par les jeunes, un groupe a été accompagné à cet événement sportif le plus suivi au monde, après la coupe du monde de foot et les jeux olympiques…

Un groupe a été constitué pour faire découvrir ce sport et montrer l'ampleur de l'événement. Cette action collective a eu un retour positif permettant aux jeunes de se projeter dans l'activité sportive, l'objectif étant de se rapprocher du golf de Sevran pour prendre des cours au printemps 2019 et revenir à Saint Quentin pour pouvoir pratiquer le magnifique Green.

NATATION

A l'été 2018, le nombre important de noyades sur le plan national a soulevé des interrogations et des sorties ont été organisées (piscines, bases de loisirs, plage) pour sensibiliser davantage aux risques de noyade.

L'objectif consiste aussi à pousser les jeunes vers l'apprentissage de la nage.

ATELIER JEUX

Un atelier jeux est expérimenté depuis l'été 2018, eu égard à l'absence d'un service jeunesse sur le quartier. Un grand nombre de jeunes a participé à cet atelier, qui a perduré au-delà de la période estivale.

Depuis, les jeunes se présentent au local pour s'adonner à différents jeux éducatifs, les mercredis après-midi. Cela permet de créer ou de renforcer le lien, de poser le cadre et les consignes du jeu, ce qui renforce le caractère éducatif de cet espace qui se veut ludique. Cette activité régulière permet aussi de s'informer des éventuelles difficultés rencontrées.

Les éducateurs de l'équipe de Sevran

BILAN DE L'ANNEE 2018…

Depuis 2013, Arrimages est fortement impactée par une réduction de moyens.

Les difficultés à recruter ne concernent pas que notre établissement. Les équipes socio-éducatives du Conseil Départemental demeurent sous dotées elles aussi.
Dans ce contexte chaotique, les Juges pour Enfants de Bobigny signent en fin d'année, une tribune en pointant la défaillance en terme de délai de mise en œuvre des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert.

Les différents niveaux d'intervention relevant de la Protection de l'Enfance sont tous touchés.
Dans une volonté d'uniformisation et d'homogénéisation des procédures en vigueur, comment expliquer l'inégalité des prises en charge éducatives qui persiste selon le lieu de résidence ?
Des dispositifs spécifiques venant en alternative aux placements existent.
Un accompagnement éducatif même renforcé coûte moins qu'un placement en institution.
Pour autant, comment proposer ce type de dispositif alors même qu'une simple mesure d'AEMO relève d'une mesure fictive puisqu'elle ne peut être mise en œuvre qu'au bout de plusieurs mois ?

Affirmer qu'il vaut mieux être un jeune résidant à Paris pour prétendre au bénéfice d'un accompagnement éducatif, plutôt qu'en Seine Saint-Denis relève d'un discours réaliste, tout en renvoyant à une forme de discrimination passive !
Nous partageons pourtant avec nos équipes, l'idée que les jeunes, quel que soit le territoire, doivent bénéficier d'un accompagnement de qualité, dont les modalités uniformisées garantissent l'égalité des droits.

La question de l'attractivité du territoire demeure un réel obstacle pour compléter nos équipes, le Département représente un concurrent de taille en proposant des évolutions de carrière plus favorables aux personnels obtenant leur concours d'assistant socio-éducatif.
Ce manque d'attractivité pourrait être compensé par une rémunération « décente » à la hauteur de la reconnaissance du travail difficile menée par nos équipes, face à une population fragilisée et vulnérable.

Est-il utile de rappeler que les équipes éducatives de prévention spécialisée sont les seules à arpenter et à occuper l'espace public, sur le territoire des jeunes en prenant d'éventuels risques pour leur sécurité et leur santé ?
« Aller vers » en acceptant cette asymétrie où le professionnel est à la merci des quartiers favorise la proximité avec le public, avec les réalités sociales mais aussi avec les dangers.
De notre place d'association « employeur », nous faisons le constat amer que nos professionnels se

paupérisent. En effet, nos équipes accompagnent des publics précaires susceptibles de renvoyer en miroir des problématiques auxquels ils sont eux-mêmes confrontés (fins de mois difficiles, problématiques d'hébergement, familles monoparentales…).
Les situations accompagnées font souvent écho avec leurs propres vécus et produisent un effet vicieux, celui de fragiliser nos équipes.

La réalité sociale du territoire sur lequel nous intervenons est marquée par l'absence de frontières entre les accompagnants et les accompagnés. Cette situation nous conduit à innover pour soutenir l'action de nos équipes au quotidien.
Faisant le choix de la qualité, notre vision globale s'inscrit dans une approche qui se veut à la fois, pédagogique et managériale, pour tirer nos équipes « vers le haut », en insistant sur notre obligation de moyens à mettre en œuvre auprès des jeunes.

Notre volonté consiste à « nourrir » et « porter » nos équipes pour qu'elles soient en mesure de (sup)porter à leur tour, les publics précarisés - à l'image des poupées russes.

D'où l'importance de la gouvernance associative assurée par notre Conseil d'Administration, dont la stabilité depuis 10 ans permet de piloter l'activité avec des objectifs clairs.

Après une année de fonctionnement en binôme, les bordures de l'étroite collaboration se sont dessinées entre le directeur et son adjointe. En effet, les aspects relevant de la gestion financière sont traités en binôme, alors que la GRH relèvent de la charge de son adjointe.
Les similitudes et les différences des tâches dont ils ont la charge sont illustrées par le schéma ci-dessous.

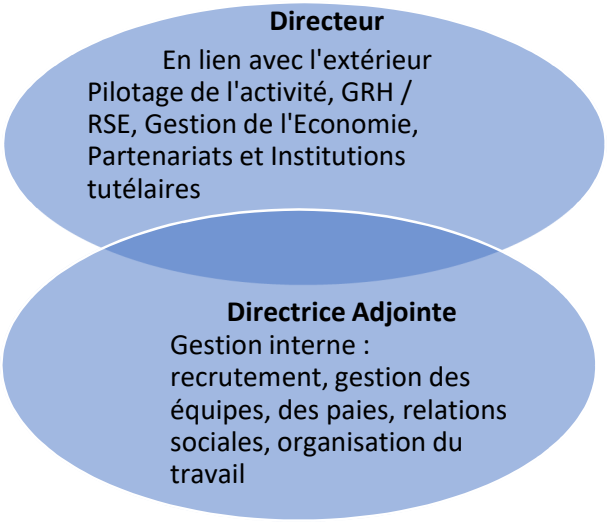

Le challenge à relever consiste à s'ouvrir davantage sur l'extérieur pour rayonner à travers notre savoir-faire qualitatif. Et chercher à diversifier nos sources de financement.

Au premier semestre 2018, l'équipe cadres était complétée avec l'arrivée des 2 chefs de service. La stabilité des premiers postes d'encadrement a ainsi permis d'asseoir les partenariats engagés et d'articuler les projets, tout en leur donnant une cohérence.

L'année 2018 a surtout été marquée par une vision stratégique de la direction, affirmant davantage le statut « professionnel » de notre structure.

La représentation auprès des différentes instances permet de valoriser le travail mené en prévention spécialisée et son utilité sociale.

La volonté de l'association consiste aussi à changer le regard porté sur le caractère efficient des interventions éducatives, en misant sur la qualité. C'est en ce sens que la démarche d'évaluation interne permet de mesurer l'issue positive ou négative des accompagnements mis en œuvre.

1. ***Le processus de recrutement*** a été largement axé sur la qualité, privilégiant la qualification et les parcours professionnels tournés vers la jeunesse. Les entretiens avec la direction ont été honorés avec des profils qui ont été validés au préalable par les chefs de service, dans le cadre d'un premier entretien. En terme de ressources humaines, nous comptons 10 entrées contre 9 sorties.

2. ***Le bilan social*** témoigne de recrutements importants à des périodes clés et des mouvements internes. Certains professionnels ont basculé d'une équipe à une autre pour instaurer de nouvelles dynamiques en interne, propices au travail.
   3 départs en congé maternité sur une période similaire (entre février et août 2018) impactant l'activité du siège, celles des antennes de Tremblay-en-France et de Sevran.
   3. L'arrêt maladie prolongé de notre encadrant technique à partir de novembre 2018 met en difficulté les chantiers éducatifs sur lesquels nous étions engagés, générant une baisse du nombre de chantiers en 2018.

4. ***Le référentiel des pratiques professionnelles*** initié fin 2017 a permis la validation en 2018 de fiches thématiques concourant à l'harmonisation des pratiques sur les différents territoires d'intervention (la présence sociale, l'accompagnement éducatif, les actions collectives, les chantiers et les séjours éducatifs...).

5. ***La réactualisation des procédures internes*** tendant vers une structuration administrative et financière a favorisé une organisation efficace du travail.

6. ***Un livret d'accueil et d'intégration*** a été réalisé pour les nouveaux salariés. Cet outil permet aux professionnels recrutés de s'immerger rapidement dans leur environnement de travail, d'en cerner le fonctionnement et de connaitre leurs droits mais aussi leurs obligations.

7. ***La démarche d'évaluation interne*** a été initiée en octobre 2018, grâce à l'accompagnement du COPAS. Les équipes éducatives y ont été activement associées à un rythme régulier.

C'est d'ailleurs dans cet élan de mobilisation des équipes que nous entreprenons d'améliorer nos pratiques, en terme de perspectives pour 2019…

Perspectives pour 2019, …

La volonté de la Direction s'inscrit dans une démarche d'amélioration des accompagnements au bénéfice des jeunes, sans oublier leurs familles.

En tant qu'établissement assurant des missions de Protection de l'Enfance, les familles portent un regard méfiant sur la nature du travail éducatif ne voyant qu'une représentation négative à travers le prisme de l'éventualité du placement d'enfants.

Menée de manière concomitante avec le référentiel des pratiques, la démarche d'évaluation interne est venue renforcer le constat que les accompagnements réalisés ne tiennent pas suffisamment compte de la place et du rôle des parents.

Pourtant convaincus que les premiers éducateurs demeurent les parents, nos équipes s'efforcent de les associer et de les mobiliser pour toute démarche entreprise avec les jeunes. Pour donner du poids à notre intervention éducative, il est donc indispensable de s'appuyer sur les ressources fournies par les parents dans le cadre de leurs responsabilités éducatives.

Notre travail consiste à faire alliance avec les parents pour rendre plus efficient notre accompagnement d'une part et renforcer leurs fonctions éducatives d'autre part.

Ces éléments identifiés dans un premier temps, dans le cadre du référentiel des pratiques rejoignent la conclusion du rapport d'évaluation interne. Les axes prioritaires doivent tendre vers une amélioration consistant à formaliser davantage et à associer les responsables légaux dans les accompagnements mis en œuvre.

En 2019, la démarche d'évaluation interne sera finalisée par des interventions sur site. Un rapport avec un plan d'amélioration spécifique à chaque équipe éducative sera produit, avec des échéances à fixer pour nourrir ce travail.

Pour donner suite aux entretiens professionnels qui avaient été menés fin 2017, des entretiens d'évaluation seront réalisés en début d'année entre le salarié et son supérieur hiérarchique. Ces entretiens permettent de faire un bilan du travail accompli et de faire le point sur la réalisation des objectifs.
Une grille d'appréciation s'appuyant sur la fiche de poste permet de mesurer l'adéquation des aptitudes professionnelles du salarié à l'exigence du poste et sert de support à l'entretien. Tout en abordant les éventuels freins rencontrés dans la mise en œuvre des missions confiées, le salarié est informé des attendus qui le concerne et des objectifs à atteindre selon une échéance annuelle.

Malgré les changements opérés à Arrimages, nos interlocuteurs nous contraignent à questionner ce qui est du domaine du possible avec un budget réduit chaque année depuis 2013…

Alors qu'en attendre en terme de qualité ?

Nos Partenaires …